



- La fête Italienne P. 05
- La mobilité des aînés P. 16
- La rentrée scolaire P. 18



Valérie
Maes

■ Sommaire

Le mot de la Bourgmestre	01
La Direction générale	02
La Culture	04
L'Environnement	07
Le Bien-Être Animal	12
Le Social	13
L'Enseignement	18
Le Commerce Local	30
L'Emploi	33
Les Sépultures	34
Le C.P.A.S.	36
Le Plan de Cohésion Sociale	38
La Jeunesse	44
Les associations culturelles	46
Les associations sportives	51
La Laïcité	52
L'ALE	54
La Régie des Quartiers	58
Le Protocole	60
L'Accueil	61

■ Éditeur responsable :

Administration Communale
de 4420 Saint-Nicolas.
Tél. : 00 32 (0)4.252.98.90

■ Rédaction et coordination :

Services communaux.

■ Création graphique et mise en page :

Service de la Culture
Tél. : 00 32 (0)4.234.66.53

■ Impression :

Imprimerie
Raymond VERVINCKT sprl
Tél. : 00 32 (0)4.343.33.86

■ Photo de couverture :

Service de la Culture

Populisme, fake-news, vérités alternatives, propagande et autres manipulations.

Chère citoyenne, cher citoyen,

Le retour régulier de monsieur TRUMP dans l'actualité, souvent désormais pour ses déboires judiciaires – l'étau semble se resserrer petit à petit – me rappelle à quel point cet homme incarne le titre que j'ai choisi pour mon éditorial, qui d'habitude n'en comporte pas.

Pour moi, cet homme qui n'agit pas seul, il ne faut pas être naïf, illustre toute les dérives possibles dans nos démocraties, quand le pouvoir se concentre davantage chaque jour dans les mains de quelques-uns, avec pour seuls objectifs de servir leurs intérêts et/ou servir les intérêts d'une idéologie extrémiste.

Qu'une vérité lui déplaît, il invente un mensonge – pardon, une vérité alternative – pour la contrer. Qu'un journaliste rédige un article le mettant en difficulté, il crie à la fake-news. Mais quand dans ses discours et pour exemple, il éructe que les immigrés mexicains sont immanquablement des membres des cartels de la drogue, des assassins, voleurs et violeurs, ponctuant ses phrases de l'inévitable « C'est la vérité », des médias à sa solde rapportent ses paroles en l'état, sans nuancer le propos, le journaliste n'hésitant pas à féliciter ce grand homme pour sa franchise. Propagande.

Et quand le monde entier découvre qu'on sépare des enfants en bas-âge de leur famille à la frontière des Etats-Unis avec le Mexique, le monde découvre ébahi, qu'en fait de membres des cartels, il s'agit pour l'essentiel de familles qui, justement, fuient les cartels et la misère qu'ils engendrent.

Bah, qu'à cela ne tienne, érigeons un mur infranchissable à la frontière mexicaine, que l'état mexicain sera tenu de payer et ce problème sera réglé. Pour monsieur TRUMP, à un problème complexe, il existe toujours une solution simple qui, à défaut de le régler, permettra de rallier à sa cause la part de la population prête à le croire. Populisme.

Tout cela pourrait vous paraître un peu lointain, mais aux

frontières de l'Union Européenne, une guerre – baptisée « opération spéciale » par celui qui en est à l'origine, une vérité alternative à laquelle il fallait penser – se poursuit. Une guerre dont le but serait de dénazifier – propagande – un pays souverain, l'Ukraine. L'Ukraine, dont la population, depuis 2014, souhaite rejoindre l'Europe des libertés, dans lesquelles les Ukrainiens se retrouvent.

Cette guerre est menée par la volonté d'un homme, monsieur POUTINE, auquel il ne fait pas bon déplaire, ses opposants – des traîtres à la patrie, populisme – étant systématiquement jugés, par une justice à ses ordres, et emprisonnés. Et si cela ne devait pas suffire, le poison et le suicide peuvent aussi être un bon remède pour contraindre au silence.

Pourtant, malgré ces exemples criants, dans toute l'Europe, des partis populistes accèdent au pouvoir. Profitant des crises successives, de la récession économique, de la perte de pouvoir d'achat, certains n'hésitent pas à nous dresser les uns contre les autres : les indépendants contre les travailleurs, les travailleurs contre les chômeurs, les chômeurs contre les employeurs – qui ne sont pourtant pas tous des multinationales. Chacun serait responsable du malheur des autres, chacun empêcherait l'autre de s'épanouir, en le privant de ce à quoi il devrait avoir droit.

Le seul remède serait-il un pouvoir ou un homme fort, une idéologie extrémiste, seuls à même de proposer une solution pour chacun ?

Nos démocraties ne seraient plus en mesure d'accompagner l'évolution de nos sociétés.

Seul un pouvoir fort pourrait-il le faire ? Un pouvoir qui se concentre davantage chaque jour dans les mains de quelques-uns, avec pour seuls objectifs de servir leurs intérêts et/ou servir les intérêts d'une idéologie extrémiste ? Et l'on en revient à messieurs TRUMP et POUTINE, leur populisme, leurs fake-news, leurs vérités alternatives, leur propagande et autres manipulations.

Est-ce vraiment le futur que nous voulons pour nos enfants ?

En ce sens et pour l'avenir de nos enfants, vous trouverez en page 19, une présentation de l'offre scolaire à Saint-Nicolas, que je vous invite à lire, tout particulièrement si vous êtes les heureux parents d'enfants en âge de scolarité, soit dès leurs cinq ans.

Belle rentrée à toutes et tous !

*Votre dévouée,
Valérie MAES*



BUDGET PARTICIPATIF : LES LAUREATS 2023 SONT CONNUS !

La commission de sélection du budget participatif a retenu quatre projets présentés par des citoyens et des associations. Découvrez-les ici !

Dans son choix, la commission a retenu les projets susceptibles de bénéficier au plus grand nombre de citoyens, en les adaptant aux réalités de terrain, remontées par les services communaux.

30.000 € ont été prévus au budget 2023 pour le budget participatif (augmentation de 10.000 € par rapport à l'édition 2022). Suite à l'appel à projets diffusé en décembre 2022, le service du plan de cohésion sociale, accompagné par la commission de sélection, a organisé des soirées d'information sur le dispositif et a, par ailleurs, aidé les citoyens dans leurs démarches.

A la clôture de l'appel, le 31 mars 2023, 8 projets ont été déposés (soit 3 de plus qu'en 2022). 6 ont été jugés recevables et 2 n'ont pas été retenus par la commission.

La commission a donc retenu 4 projets (1 de plus qu'en 2022) :

- Aménagement des abords du site dit des « silos à sel », Rue F. Nicolay, avec entres autres : aménagement d'un cheminement piéton sécurisé le long du chemin bitumé, aménagements de la zone de parking à front de rue et placement d'un banc. D'un montant de 10.000 €, ce projet est porté par des habitants du quartier.*
- Un projet relatif aux « Incroyables comestibles » : consolidation du projet de bac d'incroyables comestibles rue Florent Joannès (lauréat de l'édition 2022) et aménagement d'un bac de plantation et de récolte de graines à l'arrière de la Maison de quartier. D'un montant de 4.600 €, ce projet est porté par l'ASBL « Savoir planter les choux ».*
- Fresque à Tilleur : : peinture d'une fresque, issue d'une démarche impliquant le quartier et des jeunes, par un peintre professionnel en la matière, sur le mur faisant le croisement de la Rue Vinève et du quai du Halage. D'un montant de 10.000 €, ce projet est porté par des habitants du quartier.*
- Soutien à la préparation du CEB, dans le cadre d'une école de devoirs, avec l'achat de matériel pédagogique. D'un montant de 1.000 €, ce projet est porté par l'ASBL LAMEA.*

Les projets vont maintenant être mis en œuvre par les services communaux, en collaboration avec les porteurs de projets et la commission de sélection.

Intéressés ? Intrigués ? Que feriez-vous pour améliorer votre quartier et le cadre de vie des habitants de Saint-Nicolas ? Une nouvelle édition est d'ores et déjà prévue l'an prochain !

Le budget participatif ?!?

Un budget participatif, c'est un outil qui permet aux habitants et associations locales d'être impliqués dans l'affectation d'une partie du budget communal.

Pour la deuxième fois, un tel dispositif a été lancé sur notre commune. L'objectif est de développer la participation des citoyens et leur implication dans les enjeux locaux, tout en améliorant le cadre de vie communal.

Une commission, elle-même composée de citoyens volontaires, a étudié les dossiers sur base d'avis des services communaux. Confrontés aux réalités vécues par nos élus (contraintes financières, arbitrages etc.), ses membres ont tranché. Bravo à eux pour leur implication citoyenne et bénévole !

Pour ne rien rater sur le budget participatif, rendez-vous sur notre site internet : <https://www.saint-nicolas.be/vivre-a/participation-citoyenne/budget-participatif>





VENTE DE LIVRES DES BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES 10^e ÉDITION

Amoureux de la lecture et des livres, vous pourrez chiner et trouver votre bonheur ! Des centaines de livres à mini-prix issus des collections de nos bibliothèques et de dons.

Du 29 octobre au 12 novembre 2023
(pendant les heures d'ouverture de la Maison des Terrils).
À la Maison des Terrils - Rue Chantraine, 161 à Saint-Nicolas.
Infos : 04/234.66.53.



CAFET'CONCERT

Prochaines dates :
Les jeudis 14 septembre,
5 octobre, 9 novembre
et 7 décembre
Infos : 04.234.66.53



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ "D6"

Un jeudi soir par mois à 19h30

Prochaines séances : 7 septembre, 26 octobre et 16 novembre 2023.
À la Salle culturelle de Montegnée – Place Cri du Perron, 24 à Saint-Nicolas
Infos : 04/234.66.53



HEURE DU CONTE

Après de nombreuses années fidèles au poste, les Supers Madames Valérie et Marie-Térèse ont décidé de prendre leur retraite de conteuse de la bibliothèque.
Un énorme merci à elles pour leur investissement et leur bonne humeur tout au long de ces années !



LES EXPOS

S E P T E M B R E

DU 9 AU 24



TERRE ANTHRACITE

Julien Wallemacq

EXPO PHOTOS

O C T O B R E

DU 7 AU 22



Patrizia Bozzelli

EXPO PEINTURES

N O V E M B R E

DU 29/10 AU 12/11

+ de 2000 Livres !

MAISON DES TERRILS
Rue Chantraine, 161 à 4420 Saint-Nicolas
Du 29 oct. au 12 nov. 2023

10^{ème} GRANDE VENTE DE **LIVRES D'OCCASION**
des bibliothèques communales de Saint-Nicolas

1 livre : 0,50 € / 3 livres : 1,00 €

Jeunesse, Adulte, Documentaire, Romans, De poche

VENTE DE LIVRES D'OCCASION

LES BALADES DE SAISON

A chaque changement de saison, la Maison des Terrils vous propose une balade et des ateliers. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'environnement des terrils sous de nouvelles couleurs.

Pour toute information sur les prochaines éditions, vous pouvez nous contacter au 04.234 66 53.



Fête Italienne

Expo photos et Concerts

Bar et Restauration Italienne

ENTRÉE GRATUITE

INFOS : 04.234.66.53

Dimanche 10 sept. dès 11h00

MAISON DES TERRILS
Rue Chantraine, 161 - 4420 Saint-Nicolas

Une organisation du service de la Culture de Saint-Nicolas avec la participation des associations culturelles italiennes de Saint-Nicolas et le soutien logistique du service des Travaux.












20^{ème} édition de Culturmonde

Activités multiculturelles qui vous feront découvrir
la culture, les couleurs et les saveurs :

H
Ô
T
E
L
D
E
C
O
N
C
E
R
T

L'INDE




- Espagnoles
- Françaises
- Grecques
- Italiennes
- Ivoiriennes
- Marocaines
- Polonaises
- Siciliennes
- Wallonnes, ...

Id. resp. Service de la Culture de la commune de Saint-Nicolas - Rue Chantrelain, 161 - 4420 Saint-Nicolas

Du 12 au 15 octobre 2023

Salle Culturelle de Montegnée

Place Cri du Perron, 24 - 4420 Saint-Nicolas

VERNISSAGE LE JEUDI 12 À 18H30

INFOS : 04.234.66.53 : MAISON DES TERRILS

Une organisation du service de la Culture de la Commune de Saint-Nicolas.

Avec la participation des différentes associations culturelles de la Commune et de la Régie des Quartiers avec le soutien de l'Administration Communale de Saint-Nicolas et de son Service des Travaux, et de l'école d'Horticulture de Liège.




EN ROUTE VERS DES CIMETIÈRES VERTS

Ces derniers mois, vous avez pu être témoins de la transformation des espaces verts au sein des cimetières, résultat d'un travail conséquent réalisé par les ouvriers de l'environnement. En effet, depuis 2021, la gestion des cimetières en matière d'entretien des allées et de la végétation a été confié au service de l'environnement, dans le respect des objectifs du Plan Maya.

Ce dernier implique de pratiquer le désherbage alternatif (enlèvement manuel, mécanique et/ou thermique des herbes « spontanées » - interdiction de recours aux produits phytosanitaires), de créer des zones vertes et aménagements favorables aux insectes pollinisateurs, et de manière générale, de végétaliser l'ensemble des cimetières.

En d'autres termes, il s'agit d'inviter la nature à prendre place au sein de ces espaces de recueillement, en respectant l'environnement et en augmentant le potentiel d'accueil de la vie sauvage mais également en préservant la santé des travailleurs et des citoyens. Lieux de culte et de recueillement, lieux d'histoire et de mémoire, ils peuvent devenir également des lieux de promenades et de préservation de la nature.





COMMENT FAIRE SA LESSIVE MAISON ÉCOLOGIQUE ?

On trouve dans les lessives industrielles des polluants qui polluent les écosystèmes aquatiques et votre santé (conservateurs type thiazolinones, tensioactifs irritants, substances allergisantes).

Dans votre lessive écologique, vous trouverez des produits naturels et sains pour vous :

- Le savon de Marseille à l'huile d'olive (sans glycérine et minimum 72% d'huile végétale) est lavant, détachant, hypoallergénique ;
- Le bicarbonate de soude est désodorisant (enlève les mauvaises odeurs), assouplissant, nettoyant (tâche de sang, fruits rouges...), blanchissant. Il ne présente pas de risque d'allergie et d'irritation pour les peaux sensibles ;
- Les cristaux de soude (à ne pas confondre avec la soude caustique) vont renforcer l'action nettoyante, dégraissante du savon ;
- Les huiles essentielles (lavandes & citron) parfumeront votre linge et désinfecteront.

Une recette maison pour laver ses textiles à 30°C.

Temps de préparation :

- 5 minutes si on achète du savon en copeaux
- 15 minutes si on râpe les copeaux de savon soi-même

Prix : moins d'1,00 € le litre.

Ingrédients :

Pour 2 litres de produit :

- 1 grosse poignée de savon de Marseille
Le savon de Marseille allie douceur et efficacité pour la lessive. On le choisit à base d'huiles végétales, idéalement sans huile de palme et sans additifs ;
- 1 cuillère à soupe de cristaux de soude
Les cristaux de soude sont idéaux si le linge est très sale ou si l'eau est dure. Si on a une eau douce et du linge peu sale, on peut le remplacer par du bicarbonate de soude ou s'en passer ;
- 2 litres d'eau dont 1 litre à chauffer
L'eau dissout le savon et les cristaux de soude. Elle augmente aussi la quantité de produit.

Matériel :

- D'un seau ou d'un grand récipient pour faire le mélange ;
- D'un entonnoir ;
- D'une bouteille ou d'un bidon de 3 litres (minimum) ;
- Facultatif : un mixeur.

Quel produit peut remplacer la lessive ? Le bicarbonate de soude

Le bicarbonate, une lessive naturelle pour la machine à laver. Pour laver votre linge sans lessive, le bicarbonate de soude est une solution à privilégier. Cet ingrédient naturel a des propriétés similaires à celles des détergents classiques. Il est plus écologique (biodégradable), économique et moins agressif.

Comment faire son liquide vaisselle maison ?

Un liquide vaisselle doit avant tout dégraisser. C'est d'ailleurs le problème de nombreuses recettes de liquide vaisselle maison : elles ne dégraisseront pas assez. C'est pour cette raison que dans ce liquide vaisselle nous allons utiliser du savon de Marseille, du savon noir qui sont les détergents de notre composition. Les cristaux de soude constituent le composant basique qui dégrade les graisses et renforce le pouvoir dégraissant et détachant des détergents, fait baisser la concentration des ions calcium et magnésium en solution. Cela veut dire que l'eau est moins dure (calcaire) et le savon est ainsi plus efficace. Enfin, l'action combinée du bicarbonate de soude et du vinaigre produira un sel qui permet d'éviter que les résidus mis en suspension lors du nettoyage ne se redéposent.

Attention à bien choisir votre savon de Marseille pour réaliser cette recette.

Ingrédients :

- 0,8L d'eau bouillante ;
- 50g savon de Marseille (râpé) ;
- 1 cuillère à soupe de savon noir ;
- 1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude ;

- 1 cuillère à soupe de vinaigre d'alcool ;
- 1 cuillère à soupe de cristaux de soude ;
- 2 gouttes d'huile essentielle (optionnel).

Matériel :

- Une bouteille de liquide vaisselle vide (ou un distributeur de savon, comme pour se laver les mains) ;
- Un entonnoir (vous pouvez également couper une petite bouteille d'eau au niveau de la moitié) ;
- Un grand verre doseur ou une bassine ;
- Une cuillère à soupe.

Les étapes de la fabrication :

- **Étape n°1 :** versez le savon de Marseille et l'eau dans votre bassine. Attendez un peu que les paillettes fondent, ça sera plus facile pour la suite ;
- **Étape n°2 :** ajouter le savon noir, le bicarbonate, le vinaigre d'alcool et les cristaux de soude. Attention, les cristaux de soude peuvent être irritants donc il conviendra de les manipuler avec précaution : je vous conseille de porter des gants et vous couvrir le nez et la bouche avec une écharpe ;
- **Étape n°3 :** laissez le mélange reposer à l'air libre pendant plusieurs heures. Vous verrez qu'il passe d'un état liquide à une espèce de pâte. Si la texture est trop pâteuse à votre goût, pas d'inquiétude, rajoutez un peu plus d'eau et secouez ;
- **Étape n°4 :** mélangez énergiquement et ajouter les huiles essentielles. Au besoin, passez la mixture au mixeur. Attention : ne mettez pas d'huile essentielle si vous avez des enfants de moins de 6 ans, si vous êtes enceinte, si vous allaitez ou si vous avez des allergies. L'huile essentielle ne jouera pas un rôle crucial dans l'efficacité de votre liquide vaisselle ;
- **Étape n°5 :** versez le mélange dans votre bouteille vide à l'aide de l'entonnoir. Et voilà.

Quel produit écologique pour tuer les vers blancs dans un conteneur organique ?

Très simple, la technique consiste à verser du vinaigre blanc dans un pulvérisateur et à ajouter quelques gouttes de citron, d'huiles essentielles ou d'eucalyptus. Il ne vous reste plus qu'à mélanger et à vaporiser votre préparation dans la poubelle d'extérieur.

Une autre solution pour éviter les asticots dans votre conteneur d'extérieur consiste à faire fuir les mouches. C'est lorsque les mouches sont attirées et pondent des œufs dans la poubelle que les asticots font leur apparition et pullulent. Autrement dit, sans mouche : pas d'asticot. Mais de façon concrète, comment éviter les asticots dans la poubelle d'extérieur en éloignant ces désagréables insectes ?

Vous pouvez notamment déposer dans la poubelle d'extérieur des feuilles de basilic. L'odeur émanant de cette plante aromatique est insupportable pour les mouches qui n'aiment pas non plus les géraniums et les senteurs citronnées.

Les répulsifs anti-mouches :

- Le basilic ;
- Le géranium ;
- La citronnelle ;
- L'oignon (cuit) piqué de clous de girofle ;
- Le vinaigre blanc ;
- Les huiles essentielles (eucalyptus notamment).

Comment se débarrasser des petites mouchettes ?

Les mouchettes ne sont heureusement pas très intelligentes : elles se jettent immédiatement sur tout ce qui sent le fruit ou les légumes en décomposition.

Disposez aux endroits problématiques des pots de vinaigre de cidre et vous pouvez déjà attirer un tas de mouchettes dans un piège naturel.

Quelques astuces naturelles pour éloigner les guêpes

Les huiles essentielles de lavande, clou de girofle, lavandin et citronnelle ;

L'encens naturel ou aromatisé aux agrumes ou à la citronnelle ;

Faire brûler du café moulu, le café doit être frais et ne pas avoir été utilisé, inutile de brûler du marc.



CONSERVE & MOI

geste ANTI-GASPI

Atelier pratique d'initiation à la conservation des aliments

Venez découvrir deux méthodes de conservation de fruits et légumes (pasteurisation & lactofermentation) et repartez avec :

- De nouvelles connaissances théoriques et pratiques
 - Vos préparations de fruits et légumes lactofermentés et pasteurisés
 - La confiance nécessaire pour réaliser et consommer vos propres conserves
 - Un support théorique complet comprenant l'ensemble des techniques de conservation et des recettes !

3H D'ATELIER - GRATUIT
INSCRIPTION OBLIGATOIRE (12 ANS MINIMUM)
PLACES LIMITÉES

**Salle Astérix, rue Beraufosse, 111 à 4420 Saint-Nicolas
le lundi 6 novembre et le vendredi 10 novembre
de 18h30 à 21h30**

Une action d'Intradel et votre commune
DATES ET INSCRIPTION : WWW.INTRADEL.BE



SRPA

SOCIÉTÉ ROYALE PROTECTRICE DES ANIMAUX



100 ANS d'activité et inauguration d'un **NOUVEL** **ESPACE d'ACCUEIL** à Cointe

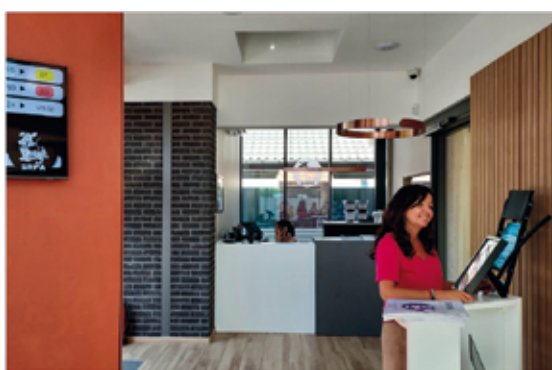
Le 4 juin dernier, nous fêtons officiellement le **100ème anniversaire de notre SRPA** (constitution de l'ASBL en mai 1923), même si en réalité nous existons déjà depuis 130 ans ! L'occasion de dévoiler au grand public nos **toutes nouvelles infrastructures d'accueil**.

Après avoir transformé, rénové, modernisé toutes les installations qui accueillent nos animaux, le tout dernier projet était d'optimiser l'accueil des visiteurs. Par année, ce sont **des milliers de personnes** qui passent les grilles du refuge.

Depuis toujours, les visiteurs étaient reçus par les employé(e)s à un seul et même comptoir. Les dialogues se superposaient ; la discrétion était quasi impossible à respecter ; la prise en charge individuelle, dans le calme, était un défi quotidien. **Or, derrière chaque cas à traiter se trouve le sort d'un animal ...**

Les conditions d'accueil des visiteurs sont, dès lors, primordiales **pour que tous les pensionnaires** d'un jour, un mois, un an ou plus, **voient leur avenir assuré**. Sans compter qu'il est délicat de mettre côte à côte, une personne qui vient adopter et une autre abandonner.

Après deux ans de travaux (pendant lesquels les bureaux ont été installés dans un container), le tout nouvel espace d'accueil se dresse enfin dans nos murs ! Au-delà de l'image du refuge qui se modernise et s'embellit, c'est **la prise en charge personnalisée du visiteur**, qui compte sur notre asbl, qui



est mise au centre de nos préoccupations. Les animaux dépendent à cent pourcents des humains ; bien accompagner l'un permet de s'assurer du devenir de l'autre.

Sauver, Respecter, Protéger, Aimer est et restera notre devise et le guide de tous nos actes.

Ingrid Swinnen, responsable accueil

AIDEZ-NOUS à transformez des vies :

Faites un don maintenant !

Comment ?

Par virement bancaire : BE16 2400 0200 5274 - BIC : GEBA BEBB



Ou en scannant le QR code avec votre application bancaire (sauf Payconiq)

Rue Bois Saint Gilles, 146 - 4420 Saint-Nicolas
☎ 04 252 96 36 ✉ refuge@srpa.net

www.srpa.net
SRPA asbl



PRESENTATION DU SERVICE SOCIAL

Le service social est accessible au guichet du 3^e étage et par téléphone aux heures d'ouverture de l'administration communale 04.254.71.90

Responsable de service : Yvette HERRENT assistante sociale en chef 04.254.71.90

Les ASSISTANTES SOCIALES reçoivent aux permanences sociales

Les lundi et jeudi de 9 h à 11 h et le mardi de 14 à 16 h sans rendez-vous et se rendent au domicile des personnes à mobilité réduite

demandes de pension, allocations handicap, avantages sociaux divers ...

et + spécifiquement

Christine DELVENNE à 1/2 temps 04.254.71.94

encodage des vaccinations, enquêtes aides ménagères

Sandrine SWITTEN 04.254.71.93

personne de référence handicotté, gestion des aides ménagères

Sandra FELIX 04.254.71.92

gestion des titres-services

Maxence THIRION 04.254.71.95

volontariat

Lutfiye CAYIR 04.254.71.03

problèmes de logement, informations primes, dossiers insalubrité, expulsions à mi-temps au projet d'inclusion et de valorisation sociale en collaboration avec

Federico MARAVENTANO éducateur SIVS

Michel ALAIMO, Echevin en charge du Service Social, de la Santé et de la Petite Enfance



10 ans

Loredana Travel SRL

Agence de voyages

Loredana & Gio
Place Émile Vandervelde, 53c
4420 Montegnée
Tél. : 04/367.03.46
loredanatravel2@avitour.travel

Revendeur RTK TRAVEL et LUXAIRTOURS

« 30 ANS D'EXPERIENCE »



**VOUS ETES
INTERESSE.E ?**

**Vous pouvez prendre
contact avec :**

Maxence THIRION
assistante sociale au Service
Social

04/ 254.71.95
maxence.thirion@saint-nicolas.be

Yvette HERRENT
Responsable du Service Social



**COMMUNE DE
SAINT-NICOLAS**

RUE DE L'HÔTEL COMMUNAL 63
4420 SAINT-NICOLAS



**PROJET
VOLONTARIAT**



**Le Service Social de la
commune
de Saint-Nicolas recherche
des volontaires !**



**QU'EST-CE QUE LE
VOLONTARIAT ?**

**Le volontariat est une activité
exercée :**

- Gratuitement
- Librement
- Au profit d'autrui
- En dehors du cadre familial et
amical
- Dans un cadre organisé

**Aide que vous
pourriez apporter :**

- Aide au déplacement
- Aide pour les courses
- Aide pour les démarches
administratives
- Aide pour le jardinage
- ...

"Faites le bien par petits
bouts, là où vous êtes,
car ce sont tous ces
petits bouts de bien, une
fois assemblés, qui
transforment le monde."

Desmond Tutu



**POURQUOI ÊTRE
VOLONTAIRE ?**

- Pour participer au mieux-être de la
collectivité
- Pour aider les autres
- Pour s'amuser
- Pour se sentir utile
- Pour faire de belles rencontres
- Pour partager ses compétences
- ...



BANQUETS COMMUNAUX POUR LES PERSONNES PENSIONNEES

Cette année encore, notre Administration Communale a le plaisir de vous inviter au BANQUET POUR PENSIONNES qui se déroulera dans le courant des mois de septembre et octobre.

Nous serons heureux de partager avec les personnes pensionnées de la commune quelques instants de détente et de bonne humeur autour d'un repas suivi d'un spectacle musical. Ainsi chaque personne ou couple de plus de 65 ans, veuf et veuve a reçu une invitation personnelle.

Si vous n'avez pas été invité et que vous êtes pensionné, vous pouvez vous adresser au service social ou envoyer le formulaire ci-joint complété accompagné de la preuve de la pension pour recevoir votre invitation qui parvient quelques jours avant l'évènement.

Le repas avec vin et eau ainsi que le spectacle musical sont offerts gracieusement par l'Administration Communale.

Si vous souhaitez être accompagné(e) d'une personne habitant une autre commune, le repas de celle-ci sera payant (35,00 €). Nous ne pouvons accepter qu'un seul accompagnant.

Nous attirons votre attention que tout repas réservé et non décommandé nous sera facturé, dès lors, vous serait-il possible de nous informer de votre absence minimum une semaine avant la date de votre repas, sauf en cas de force majeure ?

Talon d'inscription à nous renvoyer ci-dessous :



TALON D'INSCRIPTION A NOUS RENVOYER

Nom : Prénom :

Date de naissance : Téléphone :

Adresse : 4420 Saint-Nicolas, rue N° :

2^{ème} personne conjoint ou concubin habitant Saint-Nicolas :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Ou: 2^{ème} personne hors Saint-Nicolas payant 35,00 € :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Le mardi 19.09.2023 à la Salle Culturelle de Montegnée pour les pensionnés de Montegnée

Le jeudi 21.09.2023 à la Salle Culturelle de Montegnée pour les pensionnés de Montegnée (Pansy)

Le mardi 26.09.2023 à la Salle Culturelle du Fond des Rues pour les pensionnés de Saint-Nicolas

Le mardi 03.10.2023 à la Salle Culturelle de Tilleur pour les pensionnés de Saint-Nicolas

Le jeudi 05.10.2023 à la Salle Culturelle de Tilleur pour les pensionnés de Tilleur

Veillez cocher la date qui vous convient sachant que nous nous réservons la possibilité de vous inviter à une autre date en fonction des places disponibles dans les salles.

Quelques jours avant la date vous recevrez votre /vos ticket(s) d'entrée



LA MOBILITE DES AINES

ET porteurs de handicap AVEC le nouveau taxi social ADAPTE

Le nouveau taxi social de grand gabarit que l'administration communale a acquis et a fait adapter par une société spécialisée pour la prise en charge des personnes à mobilité réduite circule depuis près d'un an. Quatre passagers peuvent occuper à l'arrière des sièges individuels tout en chargeant deux chaises roulantes. Tout un système de sécurité aussi bien pour les personnes sur les sièges que pour amarrer au sol les chaises roulantes garantissent entièrement leur sécurité. L'habitacle a été équipé d'un système d'air conditionné pour un transport dans les meilleures conditions possibles. Une plateforme électrique monte et descend la chaise roulante à l'intérieur du véhicule.



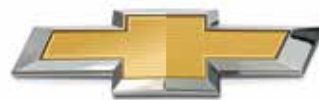
Depuis plus une dizaine d'années, le service social propose le transport des personnes pensionnées et handicapées en priorité pour les déplacements d'ordre médical, soit chez le médecin, dans un hôpital de la région liégeoise, chez le kinésithérapeute... A présent la prise en charge des personnes en chaise roulante est devenue possible.

Les tarifs applicables restent inchangés, soit 2,00 € de prise en charge sur le territoire de la commune et 0,30 € du kilomètre en dehors de Saint-Nicolas dans un rayon de 10 km environ.

Les transports médicaux restent une priorité mais le taxi social assure également les déplacements pour d'autres nécessités de la vie, notamment les courses, les démarches administratives. Le maintien d'une vie sociale pour rendre visite à un proche hospitalisé ou placé sont aussi des raisons d'aider à la mobilité des personnes.

Un service « courses » est assuré, soit en déposant les personnes au magasin de leur choix et en les reconduisant avec leurs lourdes emplettes ou en effectuant les achats et en les déposant au domicile des personnes.

Il convient dès lors de demander tout transport au service social au moins une semaine à l'avance, étant donné le succès rencontré par ce service au fil du temps, en appelant le
04.254.20.66



CHEVROLET

GARAGE DI FEDE

INDÉPENDANT CHEVROLET & SUZUKI
VENTE - ACHAT

CARROSSERIE TOUTES MARQUES
MÉCANIQUE TOUTES MARQUES

Chaussée De Gaulle, 15 - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.263.10.86 / info@difede.be

AIDES MÉNAGÈRES

Nous vous proposons

des aides ménagères à raison de 4h00 par semaine ou 4h00 par quinzaine au taux horaire en fonction des revenus pour l'entretien au domicile des personnes pensionnées

Coordinatrice : 04.254.71.93



TITRES-SERVICES

Nous mettons à votre disposition des aides ménagères à raison de 4h00 par semaine ou 4h00 par quinzaine rémunérées par titres services 9,00 € /heure déductibles fiscalement (coût réel de 8.10 € /heure avec la réduction d'impôt) pour tout travail ménager : entretien, lessive, nettoyage, repassage...) à domicile.

Coordinatrice : 04.254.71.92

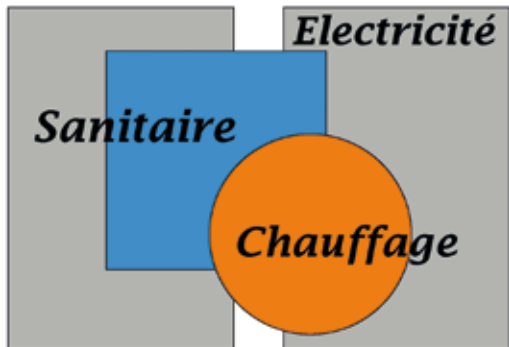


TAXI SOCIAL TAXI COURSE

Équipé pour la prise en charge PMR

Transport des personnes âgées et handicapées aux revenus modestes pour visite médicale, diverses démarches et courses au prix de 2,00 € sur le territoire de Saint-Nicolas (5,00 € avec accompagnement) 0.30 €/km dans rayon 10 km hors commune de St Nicolas (majoré de 3,00 € pour temps d'attente)

PRISE DE RENDEZ-VOUS AU 04.254.71.95



MORGANTE
Salvatore SRL

- Installation

- Entretien

- Dépannage

BON DE 5€

Valable pour tout nouveau client
sur un rendez-vous pris entre :
le 01/09/2023 et le 31/10/2023
(Sur présentation de cette annonce)

C'est la rentrée !

N'attendez pas le froid ou une panne, pour faire :

" L'entretien de votre chaudière "

ENTRETIEN CHAUDIERE MAZOUT → 141,51 €* (HTVA)

ENTRETIEN CHAUDIERE à GAZ → 117,92 €* (HTVA)

Choisir MORGANTE, c'est choisir un travail de qualité.

N'hésitez plus, contactez-moi :

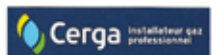
0496 / 12.55.22

Email: ets.morgante@gmail.com

GAZ – MAZOUT– ENERGIE RENOUVELABLE

*Ce prix comprend : déplacement, nettoyage chaudière et brûleur, ramonage cheminée, test de combustion, attestation d'entretien, main d'œuvre.

Technicien agréé par la région wallonne / Installateur qualifié



MORGANTE Salvatore SRL ne peut être tenue pour responsable en cas d'erreurs d'impression.



L'ACADÉMIE

Envie de faire de la musique ?

De danser ?

De jouer la comédie ?

Alors venez nous rejoindre dès la rentrée prochaine .

Inscriptions du 29 août au 26 septembre.

Où ? Au secrétariat

2 rue des Botresses- 4420 Saint-Nicolas.

Renseignements : www.academie-saint-nicolas.be





ENSEIGNEMENT COMMUNAL ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Chers parents,

Le service de l'Instruction est heureux de vous accueillir en ce début d'année et de travailler en étroite collaboration pour accompagner au mieux vos enfants dans leur parcours éducatif.

Nos équipes pédagogiques s'engagent à mettre tout en œuvre pour permettre à chaque élève de s'épanouir en classe et de progresser à son rythme tout en respectant les valeurs démocratiques et le respect de l'autre.

« L'éducation d'un enfant reflète l'image miroir de ses parents. »

Audrey HOFMAN, échevine de l'Instruction

Dans un monde en perpétuelle mutation, le rôle de l'école ne se limite pas à transmettre des connaissances mais développe avant tout des comportements qui permettront aux adultes de demain d'agir sur la société pour la rendre plus humaine, plus solidaire, plus responsable, plus tolérante, plus égalitaire, plus démocratique . . . la démocratie étant et restant une conquête.

L'enseignement communal de Saint-Nicolas est par excellence le **point de rencontre**, le milieu social, le lieu où l'on **étudie**, où l'on **joue** ensemble, où l'on **partage** la vie de tous les autres enfants.

Écoles de la réussite, elles situeront l'enfant au centre de leur action éducative.

Les objectifs du projet éducatif :

le développement de l'enfant dans sa totalité.

- **la maîtrise des compétences.**
- **l'égalité des chances.**
- **la citoyenneté responsable.**

En pratique : **nos 7 écoles communales (11 implantations) avec près de 1.900 élèves vous proposent notamment :**

- Fournitures scolaires gratuites
- Un sac à dos (offert par les associations scolaires) aux enfants qui entrent en 1er année
- Gymnastique, sport et natation pour toutes les classes primaires
- Psychomotricité à l'école maternelle
- Cours de morale non-confessionnelle, religion catholique, protestante, islamique, orthodoxe, ... cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté
- Cours d'éveil aux langues de la 3ème maternelle à la 2ème année primaire
- Cours d'anglais de la 3ème à la 6ème année primaire
- Garderie du matin (dès 7h ou 7h15) et une étude du soir de 15h30 à 16h30 et garderies jusqu'à 17h30
- Accueil extrascolaire le mercredi de 12h10 à 17h30



ATTENTION REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES



Calendrier scolaire
2023 - 2024



Août

L	M	M	J	V	S	D
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3

Septembre

L	M	M	J	V	S	D
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	1

Octobre

L	M	M	J	V	S	D
25	26	27	28	29	30	1
2	3	5	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	1	2	3

Décembre

L	M	M	J	V	S	D
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Janvier

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4

Février

L	M	M	J	V	S	D
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	1	2	3

Mars

L	M	M	J	V	S	D
26	27	28	29	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5

Mai

L	M	M	J	V	S	D
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2

Juin

L	M	M	J	V	S	D
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4

● Début et fin d'année scolaire ● Jours de congé ● Vacances d'été

RENTRÉE :
LE LUNDI 28 AOÛT 2023 – DES 8 HEURES.

Inscriptions :

Mercredi 23 août 2023 de 10 à 12 heures, **jeudi 24 août 2023** de 18 à 20 heures
et durant les 15 premiers jours de septembre dans toutes les écoles.

Nous vous rappelons que l'école est obligatoire dès 5 ans :
les enfants de cet âge ont donc l'obligation de fréquenter tous les jours l'école maternelle.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

L'avenir,
ça se prépare
dès le plus
jeune âge.

À 5 ANS, L'ÉCOLE
EST DÉSORMAIS
OBLIGATOIRE

PACTE ENSEIGNEMENT
FORUM XCELLENCE

Plus d'infos ? www.enseignement.be / 0800 20 000

Éditeur responsable: Luc-Arno HOUSSE, Administrateur général de l'Enseignement, Avenue du Port 18 - 1050 Bruxelles



Audrey Hofman
Échevine

Rue d'ANGLEUR, 66 - Tél. : 0470.121.658

- 6 années primaires mixtes

**LES ÉLÈVES DE
L'ÉCOLE SONT
ACCUELLIS
PROVISOIREMENT
RUE DES BOTRESSES.**



Rue des PEUPLIERS - Tél. : 04.247.09.69

- Enseignement maternel



Rue des BOTRESSES, 4 et 12 - Tél. : 04.263.70.81

- 6 années primaires mixtes
- Enseignement maternel



Rue de L'Espérance, 15 - Tél. : 04.263.92.96

- 6 années primaires mixtes
- Enseignement maternel



Rue Emile Jeanne, 27 - Tél. : 04.233.95.81

- 6 années primaires mixtes
- Enseignement maternel



Rue Pavé du Gosson, 460 - Tél. : 04.233.95.81

- Enseignement maternel



Rue de la Coopération, 70 - Tél. : 04.226.27.85

- 6 années primaires mixtes
- Enseignement maternel



Rue Chiff d'Or, 9 - Tél. : 04.233.57.46

- 6 années primaires mixtes
- Enseignement maternel



RENTREE SCOLAIRE



Quai du Halage, 55 - Tél. : 04.233.90.02

- 6 années primaires mixtes
- Enseignement maternel



Rue Tout Va bien, 120 - Tél. : 04.252.62.75

- 6 années primaires mixtes
- Enseignement maternel



Av. F. Van Belle, 65 - Tél. : 04.233.71.01

- 6 années primaires mixtes
- Avenue des Platanes, 2 :
- Enseignement maternel



TRANSPORTS SCOLAIRES

Dès le **28 août 2023**

Le transport scolaire est organisé à destination des écoles

Coopération, Tout Va Bien, Halage et Chiff d'Or.

Gratuité du transport.

Un personnel d'encadrement qualifié accompagnera vos enfants durant le trajet.

PARCOURS n° 1

desservant les écoles **Tout Va Bien, Chiff d'Or et Halage :**

8h00	Place Saint-Nicolas	8h14	Rue du Centre
8h01	Ecole Coopération	8h15	Place Emile Vandervelde
8h01	Rue Ferrer	8h16	Rue Braconier
8h02	Rue Malaise	8h19	Rue Buraufosse
8h02	Rue Trixhes aux Agneaux	8h21	Rue du Horloz
8h03	Rue du Centre	8h22	Ecole Chiff d'Or
8h04	Place Vandervelde	8h25	Tilleur, gare
8h05	Rue du Centre	8h26	Tilleur, église
8h08	Rue Fontaine	8h27	Ecole du Halage
8h12	Ecole Tout Va Bien		
8h13	Rue de l'Hôtel Communal		

PARCOURS n° 2

desservant l'école **Coopération :**

8h14	Place Saint-Nicolas
8h15	Rue de la Libération
8h16	Rue du Centre
8h18	Place Emile Vandervelde
8h20	Rue Lhoneux
8h22	Rue Malaise
8h23	Rue Ferrer
8h26	Ecole Coopération



COURS D'ANGLAIS - De la 3^{ème} à la 6^{ème} année de l'enseignement primaire

Dans toutes les écoles communales de Saint-Nicolas, nos élèves, du degré moyen du primaire tout comme ceux du degré supérieur, bénéficieront de 2 heures de cours de langue subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles toutes les semaines, intégrées dans la grille horaire.

Les élèves de 3^{ème} maternelle et de 1^{ère} et 2^{ème} année du primaire participent à un cours d'éveil aux langues intégré également dans la grille horaire.





NOS ÉCOLES À LA UNE

ÉCOLE TOUT VA BIEN... des artistes en herbe curieux par nature, curieux de Culture.

Dans le cadre du « Pacte pour un enseignement d'excellence », les équipes pédagogiques des écoles sont encouragées à organiser des activités d'éveil à la Culture sous toutes ses formes pour les enfants tout au long de leur scolarité ; reprises sous le terme PECA (Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique).

L'équipe pédagogique de l'école Tout va bien a toujours été très active dans ce domaine. Chaque année, des activités sont organisées pour nos élèves, du maternel comme du primaire : cinéma, théâtre, opéra, musées, expositions... les thèmes ainsi que les arts abordés sont multiples et variés. Les productions des enfants sont également souvent proposées aux familles de notre école sous forme de spectacles ou d'expositions.

Notre école est un partenaire de longue date de l'Académie artistique de Saint-Nicolas, puisque cela fait de nombreuses années que des cours d'éveil musical, théâtral et d'arts de la parole sont proposés dans nos locaux pour compléter l'offre faite en accueil extra-scolaire de fin de journée.

En continuité de cette dynamique, l'Académie nous a proposé un projet d'envergure au printemps 2023 autour du spectacle « Parade », pièce musicale d'Éric Satie avec notamment des décors inspirés de Pablo Picasso. Un univers visuel et sonore riche, varié et très original qui fait appel à l'imagination des enfants, mettant en scène un orchestre « à hauteur d'enfant ».

En préparation de ce spectacle, les élèves ont été sensibilisés aux artistes évoqués par des travaux de recherches en classe ainsi que par un « entraînement » musical pour les préparer à participer activement lors de la représentation théâtrale, notamment par l'apprentissage d'un chant.

Le jour « J », toutes les classes primaires de notre école ont pu assister à la première représentation d'une série prévue en une semaine pour toutes les écoles de la commune. Lors de leur passage à la Salle Culturelle de Montegnée, les enfants ont également participé à trois ateliers animés par les musiciens de l'Académie ainsi que les techniciens du service de la Culture. Il s'agissait de découvrir les instruments de musique ; des percussions jusqu'aux cuivres, en passant par la harpe ou l'intérieur d'un piano... le tout guidé par les professeurs de l'Académie, une sacrée immersion dans l'univers de la musique ! Un atelier de découverte de la régie était également organisé sous la houlette du régisseur attiré de la salle, les secrets des techniques de sons et lumières étaient ainsi dévoilés aux enfants. Enfin, les enfants ont été sollicités en permanence pour participer activement au spectacle, des expériences musicales et des jeux d'expression leur étaient proposés par une animatrice de l'Académie.

Un reportage a été tourné pour relater cette journée et des élèves de l'école se sont prêtés au jeu de l'interview pour exprimer leur ressenti. Cette vidéo est disponible sur la chaîne « YouTube » « PECA » de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Durant les semaines qui ont suivi le spectacle, d'autres animations se sont déroulées au sein même de l'école. Des ateliers via l'équipe des bibliothèques communales sur base d'albums de littérature jeunesse ainsi que de la création de textes poétiques. Également, des travaux de réalisation d'affiches et d'autres œuvres graphiques sous la direction de Madame De Mey, artiste locale qui avait déjà collaboré par le passé avec l'équipe pédagogique maternelle de notre école. Les œuvres des enfants ont ensuite été exposées à la maison des Terrils de Saint-Nicolas du 15 au 30 avril. Une belle récompense pour les enfants de notre école qui marquait ici le point final d'un projet de grande ampleur qui a mobilisé tous les acteurs de notre école primaire durant plusieurs mois.





Franc succès à la fancy-fair de L'ÉCOLE DE L'ESPÉRANCE.

Ce vendredi 3 juin, l'école de l'Espérance a organisé sa fancy-fair de fin d'année.

Toutes les classes maternelles et primaires ont présenté un spectacle en chansons devant les parents nombreux et ravis. Au cours de cette même soirée, des jeux étaient proposés dans les trois cours de récréation de l'établissement, ainsi que des châteaux gonflables adaptés à l'âge des enfants.

Un grand barbecue, un stand de crêpes, de barbe à papa et un bar ont rencontré un franc succès.

Une boum des enfants a clôturé cette soirée dans une ambiance très conviviale.

De plus, le soleil a aussi contribué à la réussite de l'événement !

Un grand merci à tous les participants- enfants et parents- et à toutes les « petites » mains qui ont œuvré avant, pendant et après pour assurer le succès de ce moment attendu.





DU NOUVEAU À L'ÉCOLE SAINT-DOMINIQUE !

Il y a du nouveau à l'école Saint-Dominique !



- *Depuis mars 2023, avec l'aide du service communal du plan de cohésion sociale, nos élèves ont accès à une parcelle de terrain de jardin partagé au site du Bonnet.
Ce sont les grands qui ont dans un premier temps travaillé la terre, semé, planté, arrosé et commencé à récolter.
Les plus jeunes prendront le relais dès l'année prochaine.
Ce projet outre le fait de sensibiliser nos élèves à l'environnement permet de mobiliser des tas de compétences essentielles pour les enfants en faisant entre autres des liens avec les mathématiques, les sciences, ...
Et quelle joie de sortir de l'école et d'être en contact avec la nature !
Les maternelles ont eux aussi goûté aux joies du jardinage en cultivant tomates, fraisiers et herbes aromatiques à l'école.*
- *Autre nouveauté : deux nouvelles classes ont été construites et 2 complètement rénovées. Ces locaux tout neufs accueilleront les enfants dès la rentrée. Chaque classe primaire sera équipée de tableau interactif.
Cet agrandissement va permettre également aux petits de maternelle de récupérer de plus grands espaces qui leur seront entièrement dédiés.*

*Besoin de plus d'informations ? Envie de nous rejoindre ? N'hésitez pas à nous contacter : Ecole Saint-Dominique, rue Francisco Ferrer, 2 – 4420 Saint-Nicolas - 04.226.02.41 – direction@stdo.be
Inscriptions à partir du 16 août.*





ENCORE
VENDU

RUE FLORENT JOANNES 33



ENCORE
VENDU

RUE CHIFF D'OR 2



ENCORE
VENDU

RUE TOUT VA BIEN 16



ENCORE
VENDU

RUE FERDINAND NICOLAY 161



ENCORE
VENDU

RUE FERDINAND NICOLAY 354



ENCORE
VENDU

RUE DU CENTRE 38

**NOUS RECHERCHONS
D'AUTRES BIENS À VENDRE
SUR VOTRE COMMUNE !**

 IGG immobilier  igg_immobilier www.igg.immo

IGG IMMO SRL AGENCE AGRÉE IPI 509884





LE COMMERCE LOCAL

IMPORTANT

Pour chaque nouvelle ouverture de commerce, le futur commerçant doit absolument consulter le service du commerce local. Il en va de son intérêt afin d'être en ordre, notamment en matière de documents de mise en conformité.

Le service du commerce local peut vous aider à organiser une ouverture officielle, dont la publicité est diffusée gratuitement une fois dans le bulletin communal.

Afin de remettre à jour nos listings, nous demandons aux commerçants de prendre contact avec notre service au 04/252.98.90

LA BROCANTE

Le service du Commerce a organisé le 21 mai dernier sa première brocante sur le site du Bonnet. Une belle réussite avec plus de 90 exposants, deux commerçants « La Primavera » et la sandwicherie « TIK TAK » qui proposaient leurs spécialités, et un château gonflable pour le plaisir des plus petits... Nous réitérerons l'expérience l'année prochaine.

FÊTE DES COMMERÇANTS

Comme chaque année, le service du commerce a organisé la « Fête des commerçants » sur la place Renan dans le quartier du Pansy qui a rencontré un énorme succès.

Des stands de dégustation, de commerçants locaux et associations, des animations pour les enfants, une fête foraine, du grimage, un échassier sculpteur de ballons ainsi que plusieurs concerts.

Le service du commerce remercie la pizzeria « LA PRIMAVERA » qui a offert les repas aux artistes.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine.



NOUVEAUX COMMERÇANTS SUR LA COMMUNE :

Bienvenue à eux !

SANADORA (centre d'esthétique)

Rue Bordelais 228A - 4420 Saint-Nicolas - 0489/90.67.26.

sanadora
MASSAGE FÉMINITÉ SOIN HOLISTIQUE



+33 489 90 67 26 | www.sanadora.net | Rue Bordelais 228A
4420 Saint-Nicolas | Ne pas payer sur la carte bancaire



MELI NAILS

Rue Paul Janson 26/011 - 4420 Saint-Nicolas - 04/339.73.00.

BIJOUTERIE KOCAK

Rue Saint-Nicolas 389 - 4420 Saint-Nicolas
0470/41.09.01.





INAUGURATION

SALON BUTTERFLY

Rue du Centre 66 - Saint-Nicolas - 0490/19.18.44.



A VOS AGENDAS

- **Marche gourmande**

Le 10 septembre 2023

Les inscriptions se feront dès le lundi 31 juillet via l'adresse mail suivante : marchegourmande4420@hotmail.com ou par téléphone au 0499/37.61.32.

Une journée où marche et gastronomie seront à l'ordre du jour.

La participation sera de 35,00 €.

En collaboration avec l'équipe du Comité de Quartier du Pansy.

- **Le marché de Noël**

Du 14 au 17 décembre 2023

15 chalets vous proposeront des produits de bouche, des animations musicales et au vu du succès rencontré par la journée famille de l'année passée, nous vous concocterons de belles surprises pour cette nouvelle édition.





Le Service Communal de l'Emploi de la Commune de Saint-Nicolas en collaboration avec La Mirel ASBL et le Plan de Cohésion Sociale renforce sa proposition d'aide aux demandeurs d'emploi de l'entité.

Missions de L'Espace Emploi Saint-Nicolas :

- Assurer au niveau local un accueil direct et personnalisé à tout demandeur d'emploi ou de formation.
- Fournir une information précise en matière d'insertion ou de réinsertion socioprofessionnelle en relation avec la problématique de l'emploi et ce dans un souci de coordination sociale efficace.
- Développer son action préférentiellement à destination des publics-cibles, en vue de les conduire vers un emploi durable et de qualité en s'appuyant sur des actions de formation professionnelle, organisées en partenariat avec différents organismes privés et/ou publics.
- Soutenir les bénéficiaires dans un processus d'acheminement des demandeurs d'emploi vers des niches d'emploi détectées par notre association.
- Des activités de bilan de connaissances, la connaissance de soi.
- Le ciblage du ou des postes de travail envisagés.
- L'évaluation des compétences nécessaires à ce(s) poste(s) de travail en termes de savoir, savoir-être, savoir-faire.
- Des gestions individuelles et/ou collectives des participant(e)s afin d'évaluer régulièrement leur évolution, de connaître leurs desiderata.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec l'un des collaborateurs du service :

Françoise CLAESSENS

0495/94.80.90 – espace.emploi@saint-nicolas.be
Tout demandeur d'emploi de plus de 25ans.

Mauricette MICHEL

0476/96.56.99 – mauricette.michel@mirelasbl.be
Conditions MIREL
<https://www.mirelasbl.be/chercheur-demploi>

Jonathan OLIVIERI

0470/60.51.89 – jonathan.olivieri@saint-nicolas.be
Public 18/25ans
NEETS

Le Service est ouvert au public UNIQUEMENT SUR RDV :

du Lundi au Vendredi et se situe au 3^{ème} étage de l'Administration
Communal de Saint-Nicolas.
Rue de l'Hôtel Communal 63 – 4420 Saint-Nicolas.





LE SERVICE DES SÉPULTURES

Le temps du deuil

S'il y a bien un sujet sensible, c'est celui qui touche à la mort. Qui est capable d'accepter la perte d'un proche ? Le temps du deuil est propre à chacun, de manière générale, il a 7 étapes à passer.

- 1. Le choc :** La première émotion lors de la perte d'un être cher est le choc. C'est lui qui va déclencher le processus de deuil. Cette courte période suit directement l'annonce du décès. La personne peut apparaître sans émotion.
- 2. Le Dénî :** Ce mécanisme de défense est un refus de croire à l'information. Le déni est une façon d'éviter la douleur, de nier la réalité. Cette étape ne dure généralement que peu de temps, mais peut se prolonger chez certaines personnes.
- 3. La colère :** La confrontation avec les faits et la réalité engendre un sentiment de colère. C'est le cas notamment à partir du moment où l'on voit le corps du défunt. Le déni n'est plus envisageable. On ressent alors une sensation d'injustice, et une colère peut se porter sur soi-même ou sur les autres avec l'apparition de nombreuses autres émotions, comme les remords, le dégoût, ou la répulsion. C'est également une phase de marchandage où l'on désire remonter dans le temps pour changer ses actions et inverser la situation.
- 4. La dépression et la tristesse :** Quand la colère s'est apaisée, la personne en deuil souffre de l'absence de l'être cher, et perd ses repères. C'est un stade de désespoir. Cette étape, qui signe l'acceptation du décès, est cruciale dans le processus du deuil.
- 5. La résignation :** La résignation est l'étape de la perte de l'espoir. La personne en deuil abandonne sa lutte pour le changement de la situation et éprouve des difficultés à se projeter dans le futur. Elle se résigne.
- 6. L'acceptation :** Cette étape n'est pas à négliger, et il ne faut pas baisser sa garde. La personne accepte la perte et réussit à se remémorer les bons comme les mauvais souvenirs. Elle apprend à vivre différemment et reprend confiance en elle.
- 7. La reconstruction :** Après l'acceptation vient la reconstruction personnelle. Petit à petit, la personne reprend goût à la vie et prend conscience de son existence. Elle recherche à nouveau un lien avec le monde et avec autrui, et commence à penser à des projets d'avenir.
La personne endeuillée retrouve peu à peu son énergie, ses capacités, et peut réorganiser sa vie.

Communication importante :

Vous venez de perdre un être cher, le service des sépultures vous présente ses plus sincères condoléances. Le temps adoucit quelque peu la peine mais nous le savons, il n'enlève rien à votre douleur.

Nous souhaitons vous préparer le mieux possible au suivi de la concession familiale dans les semaines, mois, années qui suivent. A cette fin, voici ce qui incombe à la famille.

- *Pour votre défunt et le visuel général, les fleurs fanées seront retirées de la concession par vos soins, au plus tard, 15 jours après l'inhumation.*
- *Après la Toussaint, il est important de repasser au cimetière au plus tard en décembre, afin d'évacuer les fleurs et potées de la tombe.*
- *L'entretien de la tombe est entièrement de la responsabilité de la famille. Nous vous demandons d'y être attentif, et de prévenir le service des sépultures si vous constatez des dégradations autour de votre emplacement.*
- *Aucun dépôt de fleurs, jardinières, pierres, objets, décoration...ne peut être installé en dehors de l'emplacement de votre concession. Les allées doivent être dégagées de tout objet repris ci-dessus.*

Le service des Sépultures reste bien entendu à votre disposition pour toute information ou questionnement en ces moments difficiles.

L'entretien des tombes !

Depuis des années, nous ne cessons de rappeler les points repris ci-dessous. Cependant, nous constatons tristement que l'entretien des tombes familiales n'est pas suivi par toutes les familles.

A charge de la commune :

- La gestion globale, la surveillance, la gestion de l'accès et des travaux.
- L'entretien de l'espace compris entre les tombes, sauf exception.
- La gestion végétale et le désherbage des espaces minéralisés.
- Les concessions non renouvelées une fois l'échéance passée ou reconnues en état d'abandon.
- La gestion des zones non-encore affectées.

A charge des familles ou ayants droit

- L'entretien de concessions privées, en ce compris le nettoyage de la sépulture, son fleurissement, le retrait de la végétation non désirée, la réparation des monuments, ...

En cas de défaut d'entretien de la concession, voire de constat d'abandon ou de risque pour la sécurité ou la salubrité publique, le Conseil Communal peut mettre fin au droit des concessions si la remise en parfait état n'est pas effectuée endéans le délai imposé.

Toutes les anciennes concessions à perpétuité qui n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement sont arrivées à échéance le 31 décembre 2010. En conséquence, sauf renouvellement introduit, la commune peut reprendre ces sépultures et les octroyer à nouveau.

Le renouvellement d'une concession à perpétuité est gratuit, il peut être effectué par toute personne intéressée qui s'engage à l'entretenir.

Patience et prévoyance pour les concessions pleines terres

Dans la mesure où les familles souhaitent une concession pleine terre pour leurs défunts et donc une inhumation plus biologique, nous conseillons l'aménagement en jardinet avec une simple stèle à même le sol.

Si les proches souhaitent faire placer un monument sur la concession, il est impératif de prendre du temps pour laisser les terres se « damer » et placer des plots à 80cm de profondeur.

Cimetière de Montegnée

Suite aux exhumations de cet hiver et après des années d'attente, nous sommes à même de proposer à la population des emplacements de caveaux au cimetière de Montegnée.

Le cimetière de Montegnée est depuis longtemps saturé par l'espace occupé par les tombes. Un grand nombre de celles-ci sont cependant à récupérer. D'une part, car elles ne sont plus entretenues depuis des lustres et d'autre part, parce que certaines ont atteint leur échéance et qu'il n'y a plus de la famille pour s'en occuper. Récupérer des emplacements est un travail de très longue haleine. Cette tâche prend en moyenne deux ans pour récupérer une petite dizaine d'emplacements par an.

D'année en année, nous tâcherons de redonner une seconde vie à ce cimetière si cher au cœur des Montagnards.

Préparation des commémorations du 11 novembre

En 2022, le service des Sépultures a totalement réorganisé la journée du 11 novembre.

Moment émouvant où nous pouvons commémorer la mémoire de nos ancêtres combattant pour notre liberté ! Nous l'oublions trop souvent ! Nous ne sommes pas libres par miracle mais bien parce que nos aînés ont donné leur vie pour la nôtre.

Nous espérons accueillir quelques élèves de notre entité. Et bien entendu, les citoyens qui souhaiteraient nous accompagner.

Journée de commémorations le vendredi 10 novembre dès 10h.

Le programme de cette journée n'étant pas encore fixé au moment de la rédaction de cet article, n'hésitez pas à contacter le service des sépultures au 04/254.71.25 ou par mail à sepultures@saint-nicolas.be

Bon à savoir.

Le service des Sépultures est aussi présent pour vous accompagner !

Pour tout contact ou problème, merci de vous adresser au 04.254.71.25 ou par mail sepultures@saint-nicolas.be .

Chef de Service : Thierry Dechamps.

Gestion journalière : Nathalie Postelmans.



Salvatore Gagliardo
Président



RÉSIDENCE SPRINGUEL – HELLIN Snoezelen à la Résidence Springuel

Dans le cadre de leur travail de fin d'études, quatre étudiantes sont venues proposer deux animations snoezelen.

Le snoezelen est une activité basée sur la stimulation des cinq sens et se pratique dans un espace spécialement aménagé et proposant une atmosphère relaxante et feutrée.



Tout est pensé afin d'optimiser la détente et calmer les angoisses des résidents. Musique douce, lumière tamisée, diffusion de parfum et utilisation de différents matériaux éveillent chez le résident des sensations agréables et une interaction avec l'entourage.



Jardinage

Depuis le mois de mai, des potagers surélevés ont été mis à disposition des résidents dans le parc de la résidence. Fraises, tomates et herbes aromatiques poussent sous leurs bons soins pour leur plus grand plaisir.

CPAS

Le CPAS assure différentes missions dans le cadre du bien-être des habitants de la commune confrontés à des difficultés.

Sur base d'une enquête sociale, vous pouvez, si vous êtes dans les conditions fixées par la Loi, bénéficier d'une aide financière, médicale, médico-sociale, une médiation de dettes,

**Vous éprouvez des difficultés et vous avez besoin d'en parler pour trouver une solution :
Informations au 04.364.28.50 ou sur info@cpasdesaintrnicolas.be**



ENTREPRISE D'ÉCONOMIE SOCIALE "LA P'TIT BOUTIC"

Acheter

Acheter vos vêtements dans notre boutique, c'est prendre part à l'Economie Sociale et Solidaire.

Mais c'est aussi Soutenir nos Actions Sociales.

Donner

N'hésitez pas à déposer vos dons dans notre boutique.

Nos conseillères ont pour mission de leur donner une seconde vie et ce, dans le but de maintenir notre service aux citoyens.

Les vêtements que les uns ne portent plus, font le bonheur des autres.

La P'tit Boutic vous reçoit **du lundi au vendredi**, rue Ferdinand Nicolay 664.

Les **dépôts** se font uniquement **sur rendez-vous**, n'hésitez pas à contacter nos conseillères au 04/233.77.20.

« Pensez malin pensez à notre boutique de seconde main »



AU FIL DE LA LESSIVE

Le repassage, c'est notre métier... A ne pas rater
6 CHEMISES LONGUES MANCHES POUR SEULEMENT 8,00 €



TRAVAIL EFFECTUÉ	CAPACITÉ MACHINES	TARIF	
Lessive - séchage et pliage du linge	De 5 kgs à 7 kgs	6,00 €	
Idem	Moins de 5 kgs	4,50 €	
Repassage	Particuliers	9,00 €/h	
	Habitants de St-Nicolas	8,00 €/h	
	Collectivités	6,00 €/h	
	OMNIO BIM	4.50 €/h	
Nettoyage couette	Tout public	1 pers. : 10,00 €	
		2 pers. : 15,00 €	
Livraison à domicile	Tout public	2,60 €	
Couture	Tout public	7,50 €/H	



PLAN DE COHESION SOCIALE

Rue de l'Hôtel Communal 57 - 4420 Saint-Nicolas

Tel : 04.254.71.17

E-mail: pcs@saint-nicolas.be

Facebook : Plan de Cohésion Sociale Saint-Nicolas

Cheffe de Service : Véronique KOWALCZYK

L'ATELIER WEB

Afin de lutter contre la fracture numérique, le PCS organise un nouvel atelier tous les jeudis de 9h00 à 12h00 à la Maison de quartier rue Florent Joannès, 96 :

Vous avez besoin d'aide concernant l'utilisation de votre GSM, votre ordinateur et/ou tablette ? Cet atelier est fait pour vous.

Inscription et renseignements 0479/97.00.63

Service gratuit.

BUDGET PARTICIPATIF

2^{ème} édition du Budget Participatif.

Ce projet a pour objectif de développer la participation citoyenne tout en améliorant le cadre de vie communal.

Pour cette seconde édition, le budget est passé de 20.000 € à 30.000 €.

8 Projets ont été soumis par des citoyens et 4 pourront être financés.

Vous les découvrirez plus en détails dans la prochaine édition.



Vous avez une idée ? Vous souhaitez participer à la prochaine édition ? Notre service peut vous informer et vous accompagner dans la démarche, contactez Jonathan OLIVIERI au 0470/60.51.89

TECHNIQUES ET ACTIVITÉS POUR UN MIEUX ÊTRE

• Atelier de Gymnastique douce, stretching et relaxation

Par un renforcement musculaire progressif, des étirements et des techniques de relaxation variées, les séances visent à aider à éliminer stress, tensions musculaires et articulaires, et principalement à augmenter le bien-être.

L'atelier se veut également être un espace de découverte, de rencontres et de convivialité. Tous les trimestres, une journée Sortie femmes est organisée et proposée aux participantes.

Tarif : 5,00 €/an (assurance annuelle)

Renseignements : Danielle FORTEMPS (0494/66.31.20)

• Atelier « Gym Zen » :

Cette gym « ultra-douce » est basée sur l'exécution de mouvements accomplis en plénitude avec une prise de conscience du corps tout entier pour un réel bénéfice sur le bien-être. Elle peut être suivie sans restriction, quels que soient l'âge et les capacités physiques.

Nous vous donnons rendez-vous tous les lundis de 14h00 à 15h30

à la salle de judo (rue des Écoles n° : 15 – 4420 Saint-Nicolas)

Prix : 1,00 € par séance et 5€ de cotisation pour l'assurance annuelle

Renseignements au 04/254.71.17 ou au 0470/13.13.14 (Jeanine LIBERT)

• Atelier « Les clés du bien-être » découverte de diverses activités de gestion du stress : auto-massage, méditation, création artistique, pleine conscience, danse, relaxation ...

Tous les 1^{er} et 4^{ème} mercredis du mois : rue Bureaufosse, 111

Tous les 2^{ème} et 3^{ème} jeudis du mois : rue Pasteur (1^{er} étage) Hall Omnisport

Renseignements et inscriptions : 0471/85.56.85

COURS D'ACCOMMODAGE DES RESTES

Apprendre à cuisiner les restes, ce qu'il y a dans le frigo, des recettes « zéro déchet » et petit budget. Ce cours va vous permettre d'adapter d'autres comportements alimentaires et lutter contre le gaspillage.

Contact et inscriptions : Joëlle BEAUJEAN 0471/85.40.83

« MEUBLEZ-VOUS »

Vous avez des difficultés financières pour vous meubler, à acquérir des biens utiles pour votre logement ?

En collaboration avec les Habitations sociales de Saint-Nicolas nous récupérons des meubles en bon état, des ustensiles de cuisine, de l'électroménager, des objets de décoration...

Si vous souhaitez vous débarrasser de vos meubles ou si vous désirez au contraire en profiter, il vous suffit de prendre contact avec Filip VENTO au 0470/13.14.06.

Concernant les dons, une évaluation de l'état du mobilier sera réalisée par notre équipe à votre domicile et seul celui en bon état sera accepté et distribué.

SALON DE COIFFURE SOCIAL

Rue Florent Joannès n°96 - 4420 Saint-Nicolas

Il a pour but de permettre aux personnes dans le besoin de s'octroyer un moment bien-être en améliorant l'estime de soi, la confiance en soi, en favorisant l'intégration socioprofessionnelle en soignant son image.

L'encadrement est effectué par une coiffeuse professionnelle et des travailleurs sociaux qui pourront également vous proposer par la suite un espace relooking et conseils en image.

Les conditions d'accès sont : toute personne vivant sur le territoire de Saint-Nicolas et bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale (RIS) et/ou d'une aide sociale financière octroyée par le CPAS.

Toute personne bénéficiant du statut BIM

Il est important pour toutes personnes voulant bénéficier de ces services

de prendre rendez-vous au préalable avec l'assistante sociale Caroline STERCKX. Veuillez-vous munir d'une preuve de revenus et d'une composition de ménage.



Mardi et Jeudi : coiffure sociale de 8h30 à 17h.

Services	Coiffure	Prix
Services dames	Brushing	6,00 €
	Coupe + brushing	12,00 €
	Coupe + mise en plis	6,00 €
	Permanente + coupe + brushing	17,00 €
	Coloration complète + coupe + brushing	17,00 €
	Coloration racine + coupe + brushing	15,00 €
	Mèches + coupe + brushing	17,00 €
	Coloration + mèches + coupe + brushing	25,00 €
	Décoloration + coloration + coupe + brushing	25,00 €
	Coulage	6,00 €
Chignon	6,00 à 15,00 €	
Services hommes	Coupe homme	6,00 €
	Coupe tondeuse	4,00 €
Services enfants	Coupe garçon	4,00 €
	Coupe fille	4,00 à 6,00 €
Services étudiants à partir de 12 ans	Coupe garçon	5,00 €
	Coupe fille	9,00 €
	Coloration + coupe + brushing	14,00 €
	Mèches + coupe + brushing	15,00 €

Pour toute information supplémentaire : 0471.85.56.85



PÉDICURIE SOCIALE

Les pieds sont les piliers du corps humain, mais trop souvent ils sont négligés.

Pourtant, tout notre corps repose sur nos pieds durant toute la journée! Saviez-vous que notre capacité à rester actif et mobile est directement liée à la santé de ceux-ci ?

Vous n'avez pas le temps ou vous ne savez pas comment faire pour prendre soin de vos pieds ?

La pédicure sociale est là !

L'encadrement est effectué par une pédicure professionnelle.

Les conditions d'accès sont :

Vous bénéficiez du CPAS ?

Vous fréquentez nos colis alimentaires ?

Vos revenus ne vous permettent pas de prendre soin de vos pieds douloureux et/ou abîmés ?

Vous résidez à Saint-Nicolas ?

Il est important pour toutes personnes voulant bénéficier de ces services de prendre rendez-vous au préalable avec l'assistante sociale Caroline STERCKX

Veuillez-vous munir d'une preuve de revenus et d'une composition de ménage.

Inscriptions et renseignements au 04/254.71.17 ou 0471/85.56.85

BESOIN D'ÉCOUTE, D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS VOS DÉMARCHES...

Le Plan de Cohésion Sociale organise plusieurs services

• **GUICHET SOCIAL**

Besoin d'aide ? D'informations ? D'une orientation ?

Lorsque les petits ou les grands soucis s'accumulent il est parfois difficile de s'y retrouver.

Le Guichet Social a pour vocation de prendre en charge gratuitement et dans le respect du secret professionnel toute demande d'aides sociales, soit en y répondant directement, soit en réorientant les personnes vers les services compétents.

Il s'agit d'un espace destiné à tous les citoyens et qui a pour but de les informer, les orienter et les accompagner dans leurs démarches les plus variées.

Le Guichet Social offre plusieurs services tels que :

- *Information et orientation générale sur les services existants.*
- *Demande de renseignements sociaux divers.*
- *Ecoute et accompagnement social personnalisé et/ou orientation.*
- *Aide à la rédaction de courriers.*
- *Aide au remplissage de documents divers.*
- *Travail en réseau avec les services.*

**Contact et rendez-vous - Plan de Cohésion Sociale de Saint-Nicolas
Rue de l'Hôtel Communal 57 4420 Saint-Nicolas - 0471/85.56.85**

• **OPENADO**

Openado est un service du Département des Affaires Sociales de la Province de Liège destiné aux enfants et adolescents de 0 à 25 ans, à leur(s) famille(s) et aux professionnels du secteur psycho-médico-social.

Service d'accueil, d'information, d'orientation et de prévention s'adressant aux jeunes de 0-25 ans ainsi qu'aux familles, l'Openado permet à chacun de s'exprimer en toute



confidentialité au sujet de toutes questions et/ou préoccupations liées à l'enfance, l'adolescence – Difficultés familiales, troubles du comportement, mal-être, conduites à risques, assuétudes et dépendances, stress, sexualité, violences familiales, suicide... ainsi que du soutien à la parentalité.

Nous proposons également un accompagnement psychologique gratuit en vue d'une meilleure orientation grâce à une psychologue détachée par la Province de Liège.

Le Plan de Cohésion Sociale est reconnu en tant qu'antenne Openado depuis fin décembre 2014 et nous organisons nos permanences :

Permanence téléphonique tous les jours.

**Tous les jeudis sur rendez-vous (contact : Cécile IANNATONE, psychologue détachée de la province de Liège)
Rue de l'Hôtel Communal 57 4420 Saint-Nicolas.**

Vous pouvez prendre rendez-vous avec nous :

- Personne de contact : Samuel HAZEE
- En nous contactant au 0479/97.01.05.
- En envoyant un mail à : openado-sainnicolas@hotmail.com (pour les professionnels).
- En vous rendant directement au lieu de permanence.

Nous tâcherons de vous fixer un rendez-vous dans les plus brefs délais.

• **SERVICE PAPILLON**

Espace d'écoute et de soutien psychologique gratuit pour les adultes à partir de 18 ans.

Papillon est un service de l'AIGS soutenu financièrement par le Plan de Cohésion Sociale de Saint-Nicolas (Service Public de Wallonie).

Service gratuit dans un climat bienveillant et respectueux.

Le lundi et mercredi dans les locaux du Plan de Cohésion Sociale.

Renseignements et prise de rendez-vous : Rodi YAGHI au 0493/40.33.11



ACTIVITÉS À LA MAISON DE QUARTIER DE ST-NICOLAS

La Maison de quartier est un lieu qui permet à la population de participer à des ateliers dans un climat convivial et ouvert à tous.

Les locaux sont situés dans le quartier du Pansy.

Rue Florent Joannés 96, 4420 St-Nicolas -

0479/97.00.63 – gaglianoantony@gmail.com

Coordination : Antony GAGLIANO

ATELIER ÉCRITURE POÉTIQUE. Venez-vous amuser en jouant avec les mots, les sons et les jeux poétiques liés à la langue française. Découverte garantie ! Un lundi sur 2 de 13h30 à 16h et un jeudi sur deux de 13h30 à 16h. Il reste encore de la place pour le groupe du jeudi.

G.A.C. Vous désirez manger sainement? C'est possible grâce au groupe d'achat commun de légumes et fruits biologiques! Tous les mardis de 17h à 18h.

HALTE D'ACCUEIL ITINÉRANTE « BÉBÉBUS ». Accueil à des enfants de St-Nicolas entre 1 et 3 ans dans les locaux de la Maison de quartier le mardi et vendredi de 9h à 16h. 5 euros / enfant.

Renseignements et inscriptions : Barbara DETILLEUX coordinatrice – 0473/76.86.30 - larbreessentiel@gmail.com

BOÎTE À LIVRES. Une bibliothèque est à votre disposition si vous souhaitez donner une autre vie à vos ouvrages. Venez déposer votre bouquin et repartez avec un autre !

TABLES DE CONVERSATIONS EN FRANÇAIS PRATIQUE. Vous pouvez apprendre le français dans la convivialité autour d'une tasse de café! Tous les mercredis de 9h15 à 12h30. GRATUIT. Possibilité d'avoir un interprète. (Le local se situe, Rue Malgarny, 1 – 4420 Tilleur).

ATELIER THÉÂTRE (Improvisation – Techniques d'expression – Éveil corporel - Éloquence) : un lundi sur 2 de 13h à 14h30 & 14h30 à 16h – un mercredi sur deux de 13h à 14h30 – GRATUIT.



Valérie Maes
Bourgmestre

ATELIER TRICOT SOLIDAIRE. Vous désirez tricoter, dans un cadre convivial, pour une bonne cause ? Alors, cet atelier est fait pour vous. Tous les jeudis de 9h30 à 12h. 2 Euros/ participation.

LE SOUTIEN SCOLAIRE SOLIDAIRE : aide aux devoirs tous les lundis et jeudis de 16h à 18h – GRATUIT (Enfants entre 6 à 13 ans).

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour l'encadrement scolaire de 3 à 4 enfants.

PERMANENCE ECRIVAIN PUBLIC :

Besoin d'aide pour rédiger ou comprendre un courrier, un document administratif ou privé ? Tous les mercredis une écrivaine publique vous reçoit sur rendez-vous à la Maison de quartier.

Service gratuit et confidentiel. Rendez-vous : 0497/97.00.63

Activités au sein du local de Tilleur (rue de l'Industrie, 18)

- Atelier couture : tous les mercredis de 9h à 16h.
- Atelier peinture : tous les mardis matin

Renseignements : 0471/85.56.85

Tu as entre 18 et 25 ans, tu veux te rendre utile et vivre une expérience enrichissante et tu es disponible durant 6 mois ?

LANCE-TOI DANS UN SERVICE CITOYEN !

Un Service Citoyen, c'est quoi ?

Le Service Citoyen est **ouvert tout au long de l'année à tous les jeunes** entre 18 et 25 ans sans exception.

Qu'importe ton niveau d'études, de formations ou d'expériences, le Service Citoyen te propose de t'engager durant six mois à temps plein pour **accomplir des projets solidaires** (environnement, aide aux personnes, accès à la culture ou à l'éducation, sport, médias, etc.), de suivre diverses formations en groupe (Brevet des premiers soins de la Croix Rouge, éco-consommation, communication, interculturalité, et bien d'autres) et de participer à des chantiers collectifs avec d'autres jeunes.

Tu peux, par exemple, organiser des événements dans un centre culturel, réaliser un reportage vidéo, découvrir l'horticulture, animer des activités dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile, dans une maison de repos ou dans une ferme pédagogique. En bref, c'est une super occasion de te forger de l'expérience, de faire des rencontres, d'apprendre et te former tout en t'investissant dans un projet passionnant !

D'un point de vue administratif, tes frais de transports sont remboursés, tu reçois une indemnité journalière et tu es couvert par une assurance.

Toutes les informations concernant le Service Citoyen sont disponibles sur notre site internet <https://www.service-citoyen.be/service.html>

VOUS ÊTES UNE ASBL OU UN SERVICE PUBLIC DYNAMIQUE EN WALLONIE?

Envie de tenter l'expérience de l'accueil d'un jeune en Service Citoyen dans votre organisation? 6 mois à raison de 28h/semaine

Contactez notre chargée des partenariats Laura Fraikin:
laura.fraikin@service-citoyen.be

Accueillir un jeune en Service Citoyen c'est lui offrir la possibilité de se rendre utile et en retour bénéficier de son soutien pour dynamiser les activités de votre organisation...un « win-win » assuré!

INTÉRESSÉ(E) ?

Inscris-toi à l'une de nos séances infos Liège :

Via le site : clique sur "Inscris-toi à une séance d'info dès maintenant"

Par tél : 04/262 47 33

Par mail : Laurence Hubert, coordinatrice de la province de Liège :

laurence.hubert@service-citoyen.be

La Commune de Saint-Nicolas est membre de la Plateforme pour le Service Citoyen et apporte son soutien pour faire connaître le projet auprès de jeunes et des associations de la Commune.



IVOZELEC
S.A.

**MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
VENTE EN GROS
ET AUX PARTICULIERS**

Heures d'ouverture
du lundi au vendredi 8h à 12h et de 13h à 17h30
Le samedi 8h30 à 12h

91, Chaussée d'Ivoz - 4400 IVOZ-RAMET
Tél. : 04.336.69.27 / Fax : 04.336.99.07



8,50 €
Le plat

1,10 €
La soupe

Le Lagon Bleu

Livraison de repas à domicile

Depuis **25 ans**, la **qualité** et la **sécurité** constituent les piliers du contrat de **confiance**.

Nos menus sont élaborés sous les conseils d'une **diététicienne-nutritionniste** pour garantir tant un équilibre nutritionnel qu'un plaisir gustatif.

Le menu consiste en **une variété de plats** qui changent tous les mois. Nous adaptons les repas en fonction de vos envies et de votre **régime alimentaire**.

Le choix de nos fournisseurs se dirige principalement vers les **locaux**, les **régionaux**. Le **circuit court** est également adapté lors des achats par notre service administratif.

10 rue du Progrès,
4821 Andrimont
Belgique
Tél. : 087/44.52.93
info@lelagonbleu.be
www.lelagonbleu.be

Notre service est plus qu'une livraison, c'est un rendez-vous.



SERVICE DE LA JEUNESSE

Rue de l'Hôtel Communal, 57 à 4420 Saint-Nicolas - Tel. : 04/254.71.17 ou 0470/60.17.49
Email : jeunesse@saint-nicolas.be - Facebook : Service Jeunesse Saint-Nicolas
Cheffe de service : Véronique KOWALCZYK
Assistante sociale : Caroline STERCKX
Educatrice : Lidia FRINGUELLINI

Le service jeunesse crée et soutient un ensemble de projets et d'activités au service des jeunes et de leurs familles tels que :

Stages

Durant les vacances scolaires, différents stages sont proposés aux enfants et/ou adolescents en collaboration avec divers partenaires (Centre de la Marionnette, Cap Science ASBL, Crazy Circus ASBL,...).

Pour chaque stage, une garderie est mise en place afin de permettre aux parents une plus grande flexibilité dans leur horaire.

Renforcement pédagogique

Si votre enfant rencontre des difficultés dans une ou plusieurs matières ou s'il veut simplement réviser ses cours avant la rentrée scolaire, des cours de renforcement pédagogique sont proposés à l'Athénée Royal Paul Brusson.

Cette remise à niveau est destinée aux jeunes de la première à la sixième secondaire durant les vacances de Printemps et trois semaines en août.

Une aide aux devoirs hebdomadaire est aussi organisée dans les locaux de la Maison de Quartier pour les élèves du secondaire.

Drive Mut

En collaboration avec la mutualité Solidaris, nous organisons des cours pour passer le permis théorique. Donc si tu as entre 17 et 25 ans et que tu veux franchir la première étape de ton indépendance, n'hésite pas à t'inscrire.

Permanence jeunesse

Notre service propose un accompagnement social sur rendez-vous pour les jeunes jusqu'à 25 ans en lien avec des thématiques sur la vie relationnelle, affective et sexuelle.

Il s'agira d'un espace d'écoute rien qu'à toi, pour te permettre de te livrer au sujet de différents questionnements ou problèmes que tu rencontres, en toute confidentialité.

Atelier CV et emploi

Tu veux de l'aide dans la recherche d'un job d'étudiant ? Tu viens d'obtenir ton CESS et tu ne sais pas quoi faire après ? Tu dois rédiger une lettre de motivation et tu ne sais pas comment t'y prendre ?

En collaboration avec Espace Emploi, nous organisons des ateliers un mercredi après-midi par mois à la Maison des Jeunes « L'Atelier ». De plus, un travailleur social est disponible pour aider individuellement ou en groupe dans l'accompagnement vers l'emploi.

Bourse aux jouets

Aux alentours de la Saint-Nicolas, nous organisons une bourse aux jouets pour permettre aux particuliers de vendre ou d'acheter des jouets à des prix raisonnables.



Infirmière à domicile

Saint-Nicolas et alentours



Tous types de soins

*une personne,
un rythme,
une famille,*

un soin sur mesure.

sophieburlets@hotmail.com

Sophie Burlet : 0491.18.64.32



LE CENTRE DE LA MARIONNETTE

Quelques nouvelles du Centre de la Marionnette.

Vous qui suivez les actualités culturelles, vous n'êtes pas sans savoir que Bouli Lanners, acteur de cinéma césarisé, va réorienter sa carrière vers le spectacle de marionnettes liégeoises. Heureux époux d'Élise Ancion, fille de feu Jacques Ancion du théâtre « Al Botroûle », ils ont hérité des marionnettes dont ils comptent bien user dans leur nouveau « Théâtre de la Couverture Chauffante » qui devrait ouvrir en novembre prochain.

C'est le « Centre de la Marionnette de Saint-Nicolas » qui, au vu de son expérience, son expertise et de son savoir-faire, a été choisi pour effectuer la restauration et les réparations nécessaires à cette centaine de stars des castelets pour vivre une nouvelle jeunesse. Bouli Lanners se réservant le soin d'effectuer les peintures et laissant son épouse s'exprimer sur l'habillement.

Les dernières acquisitions de l'atelier, en vue de réaliser ce travail dans les meilleures conditions possibles, ont pu être effectuées grâce à la mise à disposition par l'Échevinat de la Culture d'un local supplémentaire qui, après sécurisation par le service communal des Travaux, nous permettra de réunir à proximité de notre lieu de travail notre réserve de bois et divers accessoires volumineux.

Le Centre, qui clôture ses activités fin juin, a voulu fêter dignement cette saison bien remplie par une fête sur son site de la rue Buraufosse en accueillant une septantaine d'amis de la Marionnette, les marionnettistes de la région liégeoise, les membres de l'asbl, les amis, les édiles communaux et provinciaux autour d'un repas sous chapiteau proposé par des food trucks.

Nous vous attendrons pour la réouverture de la nouvelle saison dès le premier mercredi de septembre à 9h00. N'oubliez pas de visiter notre site www.cemsnicolas.be où vous trouverez réponse à toutes les questions que vous vous posez encore sur le Centre et sur les marionnettes.

Pour le CEMSN
Philippe GILLET



PATCHWORK

" Quoi de mieux que de faire partie d'un groupe tel que les Joyeuses Quilteuses de Saint - Nicolas ?

Nous nous réunissons

les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois afin de partager des idées, des projets sur le patchwork qui est notre passion.

Nous profitons de bons moments de détente ensemble comme ici : dégustation de pâtisserie lors d'un anniversaire ou présentation d'un ouvrage terminé (ici par Christiane).

"Si vous voulez tisser des liens avec nous , à vos fils et aiguilles et bienvenue à toutes et tous."



Nous nous retrouverons en septembre. Chaque 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois à 14h00, nous vous accueillerons dans la cafétéria de la salle des Fêtes de Montegnée, place Cri du Perron 24.

Ces animations sont ouvertes à tous. PAF : 4,00 €

Chaque rencontre conviviale est agrémentée d'un goûter

Programme prévu :

11/09/23 : D'Armagnac et le grand siècle par Mr Lesen

25/09/23: Conférence avec humour par Mr Jacquemin.

09/10/23 : QUINE

23/10/23 : Philippe, notre agriculteur, nous expliquera comment conserver fruits et légumes

13/11/23 : Nous accueillerons Hugues Ghennes

27/11/23 : QUINE

11/12/23 : Terminons l'année en chansons.

Le comité espère vous revoir bientôt.

Raymonde Bustin Secrétaire 0496.50.19;33

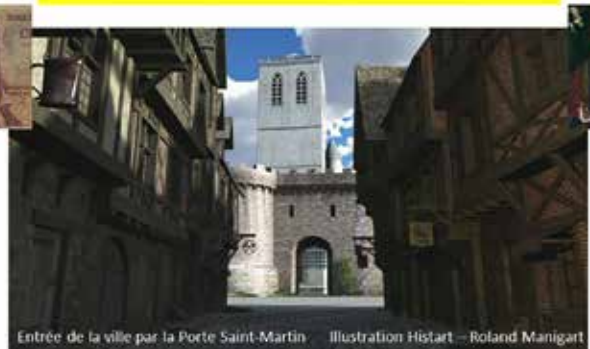
Chantal Dalebroux Présidente 0497.44.12.50

Françoise Henrotte Trésorière 0474.42.30.02

Denise, Emma, Paula, Dany, Jeanine, membres du comité



SORALIA Ce 25 septembre à 14h à la salle des Fêtes de Montegnée,
Soralia invite **Thierry Jacquemin**
à vous conter une série surprenante de
**PETITES HISTOIRES
DE
L'HISTOIRE DE LIEGE**



CONFÉRENCES SOUPERS MAGIE DA THÉÂTRE MATCHS THÉÂTRE
 SENIORS TOURNIS RENCONTRES DÉGUSTATIONS TOURNIS MAGIE
 ENFANTS ADULTES DANSE
 SOUPERS EXPOS DANSE HUMOUR
 DÉGUSTATIONS CHANSONS ADULTES RENCONTRES EXPOS
 THÉÂTRE CONFÉRENCES CONFÉRENCES
 SCENIORS ENFANTS



Agir par la Culture

PAC MONTEGNEE
ATELIER PEINTURE

«Sortie PEINTURE en nature de l'Atelier COURANT D'ART sur l'espace de la Maison des terrils.»

«Un moment bonheur de vie artistique ensemble.»
Bernadette TRIKI

Une biennale artistique de Saint-Nicolas exceptionnelle

Le public ne s'y est pas trompé et a réservé un accueil exceptionnel à la Biennale 2023 : plus de 2500 visiteurs.

Le premier point remarquable de cette grande manifestation culturelle se rencontre chez les artistes; ils sont 73 à s'être regroupés pour exposer leurs œuvres. Jamais les artistes de l'entité (ou originaires de la commune) n'ont été si nombreux.

A chaque Biennale, le comité organisateur choisit une locomotive, un invité-vedette qui rayonne par sa notoriété et maestria.

Cette année, le choix s'est porté sur « NOIR Artist », un tandem magistral, qui a illuminé de son talent, de sa sympathie et de sa présence notre salle culturelle de Montegnée.

Dans quelques semaines, « NOIR Artist » prendra le chemin de New-York (USA) pour exposer au pays de l'oncle SAM.

Parmi nos artistes locaux, se coudoient des professionnels, des semi-professionnels et des amateurs éclairés qui ont recours à des techniques très variées.

Ce qui frappe avant tout l'œil du visiteur, c'est l'extrême diversité de l'exposition et une augmentation croissante de la qualité artistique.

Peintures à l'huile, sculptures, aquarelles, bas-reliefs peints, utilisation de matériaux composites, acryliques, ... il y en a pour tous les goûts.

Depuis de nombreuses années, la Direction artistique de la Biennale est confiée à Bernadette TRIKI, une très grande professionnelle de l'Art, qui partage son temps entre ses créations personnelles multiples et l'enseignement artistique qu'elle exerce avec grande compétence et polyvalence.

Les visites d'écoles

Comme à chaque édition de la Biennale, les élèves du degré supérieur des écoles de l'entité (et leurs enseignants) ont pu découvrir la production des artistes.

Plusieurs centaines d'élèves ont visité l'exposition en présence de l'invité-vedette « NOIR Artist », de Bernadette TRIKI et d'une douzaine d'artistes qui montraient leur manière de travailler, selon le principe « PAINTERS PAINTING » (les peintres en pleine action).

En plus de voir les artistes à l'œuvre, les enfants ont pu « s'essayer à l'art » grâce à des conseils judicieux et du matériel mis à leur disposition (technique « Le POURING »). Des résultats souvent surprenants (voir photos). Une pédagogie active appréciée des élèves et de leurs enseignants: le privilège d'une visite guidée vers une vraie culture.

Chaque classe s'est vue offrir un dossier. L'expo a également permis de vivre une expérience artistique numérique à l'aide d'un casque IDEA X 3.0, une technologie numérique de pointe.

Une longue évolution positive

La Biennale artistique existe depuis 1981. Elle s'est développée et en 2023, le monde artistique local ne s'est jamais aussi bien porté. En plein croissance elle se poursuit activement.



On sent les artistes locaux très énergiques. Ils sont très chauds à fourbir leurs armes en vue d'une prochaine Biennale artistique.

Après « NOIR Artist », quel sera « l'invité-locomotive » ? Qui succédera entre autres à Pierre KROLL (caricaturiste), Louis LELOUP (le maître du cristal), Henri VERNES (auteur de Bob MORANE), Paul DAXHELET (peintre aquarelliste), Luis SALAZAR (peintre), BATEM (dessinateur du MARSUPILAMI), ... ?





Sentier du Homvent, 4420 Saint-Nicolas (accès parking) - Tél : 0494.628.288
 lameaasbl@gmail.com - www.lamea.be - <https://www.facebook.com/Lameaasbl>

NOS ACTIVITES :

Enfants

- École de devoirs : lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 15h30 sur inscription. Prise en charge par des animateurs et des bénévoles. Nous recherchons activement des bénévoles tout au long de l'année.
- Atelier du mercredi : activités pour enfants (atelier philo et musique, bricolage, ciné-club, cuisine, jeux ludiques de 13h30 à 16h00).
- Ciné-club-junior : projection d'un film sur grand écran un mercredi par mois dès 13h30.

Adultes

- Banque Alimentaire : notre asbl est affiliée à la Banque Alimentaire de la Province de Liège. Distribution de colis 2 fois par mois.
- Ateliers pour les mamans : un jeudi par mois de 9h30 à 12h00 pour partager un moment convivial !
- Soirée de Jeux à thèmes (Cartes, Scrabble, ...) : un mercredi par mois dès 18h00. Joignez-vous à nous pour une soirée conviviale et ludique. Restauration sur place.

Pour plus d'informations sur nos activités, merci de consulter notre site Internet ou page Facebook.

SALLES DES FÊTES :

Location de 2 salles pour vos événements:

- Salle « Les Lauriers » pour 40 personnes : 205,00 €.
- Salle « Le Foyer » pour 150 personnes : 390,00 € sans cuisine et 490,00 € avec cuisine.

Locations possibles pour de nouvelles initiatives en journée et en soirée. N'hésitez pas à nous contacter.



NOS PARTENAIRES :

- **FORMAGESTION** : formation accélérée en gestion de base, salle « Les Lauriers ». Contact : 0498.32.32.47 ou connaissancesdegestion@gmail.com.
- **PPCA** (Pensionnés, Pré-pensionnés, Chômeurs Âgés) : groupe d'animation et de rencontres à thèmes une fois par mois de 14h30 à 16h30, salle « Les Lauriers ». Responsable M. Cafagna.
- **GYM douce et stretching** : le mardi et jeudi de 10h45 à 11h30. Salle « Les Lauriers ». Responsable M. Toussaint : 04.231.24.36 – 0478.94.87.43.
- **YOGA** : le mardi soir à partir de 19h, salle « Les Lauriers ». Responsable M. Courtejoie : 0491/591.170.
- **REPAIR CAFE** : Salle « Le Foyer ». Contact : Frans Maggio 0495.38.38.13. Prochaine date : 30 octobre.
- **NICOSEL** : Système d'Entraide Local. Contact : Frans Maggio 0495.38.38.13.



MARCHE NORDIQUE

Installés à Saint-Nicolas, nous sommes un club de Marche Nordique et de BungyPump constitué de 160 membres, d'amis(es) passionnés(es) de balade au plus proche de la nature et en famille MAIS TOUJOURS en Marche Nordique.

Convivialité, santé et bien-être sont les 3 piliers de nos activités toutes encadrées par notre moniteur Jean-Paul Lejeune diplômé :

- CFAR OTOP moniteur Marche Nordique
- coach Niveau 2 certifié BungyPump World Association
- moniteur ADEPS Marche Nordique
- enseignant, conseiller pédagogique et formateur d'enseignants

Ce dernier est secondé par 5 accompagnateurs de balades. Sorties / entraînements en différents groupes de niveaux et de besoins les MARDI, MERCREDI et JEUDI en soirée ainsi qu'une balade en matinée tous les DIMANCHES

Asbl JPLNordicWalking
148, rue des Bons Buveurs - 4420
Saint-Nicolas - 0494.18.79.35
Site : www.jplnordicwalking.be



NET VOLLEY SENIORS DE LA RENAISSANCE

Vous avez la cinquantaine ou plus et même sans l'avoir, vous êtes les bienvenus, hommes et femmes. Vous êtes en bonne condition physique, vous voulez le rester et vous avez envie d'un peu bouger pour garder la bonne forme ?

Venez nous rejoindre au club de Net volley Seniors de la Renaissance !

Vous y trouverez un jeu de balle simple et facile, apparenté au volley mais adapté aux personnes souhaitant faire un peu de sport sans mouvements violents. Vous ferez connaissance et jouerez avec des personnes de votre âge dans une ambiance conviviale. Notre activité est adaptée aux seniors et vous pourrez participer même sans avoir jamais pratiqué aucune discipline sportive auparavant.

Des déplacements sont organisés parfois vers d'autres communes pour y rencontrer des groupes similaires. Des liens de franche camaraderie et même d'amitié se nouent rapidement entre les membres. Verres de l'amitié et repas légers sont organisés épisodiquement, toujours sans aucune obligation.



Venez faire un essai pour être conquis, c'est gratuit et vous deviendrez vite un(e) véritable mordu(e) de cette activité !!

Nous vous attendons au Hall Omnisports de Montegnée, rue Pasteur, chaque mercredi de 11 h à 12 h 45 et chaque vendredi de 14 h 45 à 16 h 30.

N'hésitez pas à prendre contact avec Jean Marie Machiroux au 0498 497697 ou avec Patrick Isard au 0497818521, ou Miceli Rosa au 0495375152, ou Michael Perrin au 0495116453.

Ils vous renseigneront si nécessaire.

Gardez la forme dans la bonne humeur, on vous attend !!



RTC RENAISSANCE

Depuis le mois de mai, le RTC Renaissance est équipé de l'éclairage sur le court José Célis.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'Administration communale qui par l'intermédiaire de

Monsieur Arnaud Mathy échevin des Sports et Monsieur Jérôme Avril, échevin des Travaux, a répondu favorablement à notre demande.

Nous remercions également Monsieur Gianni Dolce, ainsi que les ouvriers communaux qui ont réalisé et placé les poteaux.



RRBM, UN CLUB FAMILIAL AUX OBJECTIFS AMBITIEUX

1. Nouveau comité au RRBM, une transition préparée en amont

Après plusieurs années de loyaux services rendus au Royal Renaissance Basketball de Montegnée, le comité a décidé de passer la main aux membres issus de l'équipe première. Cette transition s'effectue en douceur puisque l'ancien Président, Yves Wera, le trésorier, Thierry Gaudin, ainsi que le secrétaire, Sebastian Arias, ont préparé cette passation en amont. Dans un premier temps, l'ancien comité décidait de sonder les joueurs afin d'être certain que la reprise du club de basket se ferait dans les meilleures conditions. Une fois les nouveaux membres engagés, l'ancien comité affirmait sa volonté d'accompagner la nouvelle équipe en les encadrants. Au nom du club, nous remercions chaleureusement l'ancien comité pour son travail et sa passion !

2. Des choix qui font sens après avoir redynamisé le club par le biais de l'équipe première

« Reconstruction », concept régulièrement utilisé sans pour autant être vérifié... La politique du précédent comité était claire : installer les nouvelles bases via l'équipe première, créer une dynamique de groupe, adopter une politique de transferts en lien avec les valeurs du club et conscientiser ses membres afin d'assurer la continuité. C'est donc en toute logique, que certains « anciens » de l'équipe construite par les précédents dirigeants ont voulu s'investir pour leur club ! Concernant les ambitions de l'équipe P3, il est clair qu'avec un recrutement qualitatif (trois joueurs évoluant dans des divisions supérieures, régionales et provinciales), l'objectif principal sera de conduire l'équipe en deuxième provinciale. Traverser les divisions permettra au club de faciliter sa politique de transferts, autant pour les adultes que pour les plus jeunes désireux d'accéder à l'équipe première.

3. Une nouvelle politique de formation ?

Tout le monde le sait, sans des jeunes talents formés au sein du club, aucune perspective d'avenir à long terme. C'est pourquoi, le nouveau comité orientera sa future politique, entre autres, sur la jeunesse et la formation. Le coach et président du club, Jordan Bawin, compétent pour assurer le coaching jusqu'en D3 nationale, fort de plusieurs expériences dans les divisions régionales et reconnu pour ses nombreuses qualités en lien avec la formation des plus jeunes, assurera un plan stratégique permettant au club de retrouver une jeunesse motivée par l'apprentissage des bases du basketball. A titre d'exemple, notons que le coach Bawin a remporté une fois de plus la coupe provinciale avec son équipe d'ados !

4. Une géolocalisation et des installations propices au développement du basket dans la commune

Le RRBM est idéalement situé ! En périphérie du centre de Liège, le club profite d'un emplacement permettant un accès facile et rapide à ses membres. De plus, le Hall omnisports nous donne l'accès à trois terrains ! La commune de Saint-Nicolas permet au club de s'épanouir grâce aux infrastructures de qualité tout en améliorant et rénovant, ce qui doit l'être quand c'est nécessaire.



HANDBALL



Viens découvrir le HANDBALL !

HC RENAISSANCE MONTEGNEE
#BIER DE NOS JOUEURS
#BIER DE NOTRE CLUB

Viens découvrir un sport fun, dans une ambiance amicale et décontractée, à la portée des tout petits et des plus grands. Tu seras guidé(e) par des coaches de qualité.

Le HC RENAISSANCE MONTEGNEE
t'ouvre ses portes !



A partir de 3 ans!

Infos & contact:
Marcel MASSON
0494/82.89.28

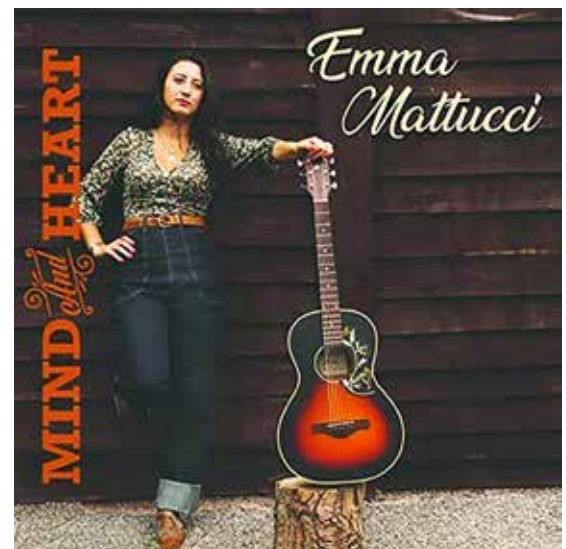
Salle Omnisports de Montegnée
Rue pasteur 14
4420 MONTEGNEE

Le Samedi 7 Octobre à 19h00. à la Maison du Peuple de Montegnée (Maison de la Culture)

30^{ème} Edition de la Soirée Rock & Roll de la Renaissance Handball Club
Concert "Hommage à Jerry Lee Lewis" par "Killer & The Cool Cats" (NL)

En première partie : Emma Matucci & Trio

Partie musicale précédée d'un repas (Entrée : 40 € / concert seul : 20 €)



Réservations à partir du 1^{er} Septembre.

Renseignements :

ACHILLE (0496 26 14 45) / a.vancraywinkel@hotmail.be

Merci d'avance, Achille



Agence Locale
pour l'Emploi

A LA RECHERCHE D'UNE AIDE-MÉNAGÈRE ?

Les titres-services sont là pour vous aider dans votre quotidien.

Vous pouvez utiliser vos titres-services pour les activités suivantes :

- Nettoyage
- Lessive
- Repassage au domicile de l'utilisateur
- Petits travaux de couture
- Préparation des repas
- Courses ménagères

Informations utiles

3h00 de prestations consécutives sont obligatoires au minimum tous les 15 jours.

Le prix est de 9,00 € le titre service avant déduction fiscale de 10%.

Les travailleurs sont engagés sous contrat de travail et sont assurés contre les accidents du travail ainsi que sur le chemin du travail.

Les utilisateurs bénéficient d'une assurance couvrant les dégâts matériels éventuels de l'aide-ménagère.

Modalités d'inscription

Inscription à l'agence située rue du Centre 303 à 4420 Saint-Nicolas ou à votre domicile sur rendez-vous avec une de nos coachs.

Du Lundi au Vendredi de 8h00 à 11h30 (excepté le jeudi).

Nos bureaux sont, bien sûr, joignables par téléphone au 04.224.19.24 toute la semaine de 8h à 16H30 sauf le vendredi de 8h à 11h30 ou via notre adresse mail :

info@alesn.be

Savez-vous ce qu'est une Agence Locale pour l'Emploi ?

C'est un dispositif visant à proposer aux demandeurs d'emploi, allocataires du revenu d'intégration sociale ou chômeurs complets indemnisés, de prêter des services pour les habitants de leur commune, les ASBL, les établissements d'enseignement, les autorités locales, les associations non commerciales, les horticulteurs et agriculteurs.

Ces services sont rémunérés par le biais de chèques ALE qui s'ajoutent à leurs allocations sociales.

Ceux-ci sont divers tels que des petits travaux de jardinage, bricolage, garderie, accompagnement de personnes, distributions de toute boîte et une multitude d'autres dans la mesure où ceux-ci sont refusés par les professionnels en raison de leur faible importance ou pour autant qu'ils ne concurrencent pas le circuit du travail régulier.

*Le matériel, l'outillage sont à fournir au prestataire par l'utilisateur ainsi que les frais de déplacement **(2.50 € par trajet A/R).***

Je souhaite bénéficier des services de l'Agence Locale pour l'Emploi, comment procéder ?

Dans un premier temps, il convient d'effectuer une inscription administrative à l'Agence en s'acquittant d'un droit d'inscription de 7.00 € (gratuité pour les personnes ayant le statut « BIM »).

*Suite à cette inscription, un numéro d'utilisateur sera fourni dans le but de commander des chèques ALE auprès de la firme Sodexo. **Un chèque = 1h00 de service = 6.45 € (5.95 € pour les personnes bénéficiant du statut « BIM »).** Le chèque ALE donne droit à une déduction fiscale de 30%.*

depuis le 1^{er} janvier 2023, **Sodexo** est l'émetteur des chèques ALE pour la Wallonie. La procédure reste la même, seul le numéro de compte change.

Pour les chèques émis par Edenred → Edenred assurera la continuité de son service durant la transition jusque fin 2023. Les chèques émis en 2022 par leur soin seront payés par la société Edenred elle-même. Pendant une certaine période, ces chèques émis par Edenred et ceux prochainement émis par Sodexo circuleront simultanément. Les chèques EDENRED restent valables jusque la date mentionnée dessus.

Un fois les chèques dans votre boîte aux lettres, l'Agence Locale pour l'Emploi vous adressera un prestataire pour le service demandé (dans la mesure où il aura fait l'objet d'un accord avec l'Agence).

Je souhaite prester pour l'Agence Locale pour l'Emploi, que dois-je faire ?

Venez nous rencontrer à l'Agence tous les matins de 8h30 à 11h30 (sauf le jeudi) et sur rendez-vous les lundis et mercredis après-midis. Nous vérifierons vos conditions d'éligibilité qui concernent :

- Les personnes bénéficiant d'un **revenu d'intégration sociale**,
- Les **chômeurs complets indemnisés de moins de 45 ans demandeurs d'emploi depuis au moins 12 mois**,
- Les **chômeurs complets indemnisés de plus de 45 ans, demandeurs d'emploi depuis au moins 6 mois**.

Vos préférences d'activités seront déterminées ainsi que votre nombre d'heures maximal d'exercice.

Nous vous mettrons en contact avec nos utilisateurs potentiels qui vous rémunéreront par le biais de chèques ALE. Ceux-ci seront à remettre à votre organisme de paiement qui vous indemniserà en supplément de vos allocations sociales à hauteur de **4.10 €/chèque (= supplément de 287 €/70h de prestations)**.

Intéressés ?

Contactez nos collaboratrices ALE, **Mme LEUNEN** et **Mme IMBERT** au 04/224.19.24
ou par mail à alesaintnicolas@hotmail.com





LA MAISON DE LA LAÏCITÉ DE SAINT-NICOLAS

Libre examen :

La laïcité est un principe humaniste qui repose sur le respect des droits humains et des libertés fondamentales, parmi lesquelles le libre examen. Ce dernier permet de construire son propre raisonnement, sa propre expérience mais aussi de poser ses propres choix en

dehors de toute référence à une quelconque transcendance.

Il est urgent de permettre à chacun de maîtriser cette méthode et de la mettre en pratique. L'école a à un rôle essentiel à jouer en donnant à chaque enfant les clés pour exercer son libre examen ! Il appartient donc à nos responsables politiques de veiller à ce qu'elle participe activement à ces enjeux : la rencontre de l'Autre, l'accès aux savoirs et aux outils permettant à chacun de concevoir sa propre interprétation du monde.

C'est dans cet esprit que la Maison de la Laïcité a décidé de consacrer une partie de ses activités à la jeunesse. Dès septembre, vous retrouverez diverses activités consacré aux jeunes et des activités intergénérationnelles le mercredi après-midi.

« Les jeunes sont l'avenir de notre monde, de notre belle planète. Alors ne les négligeons pas. Apprenons leur à s'épanouir et à vivre dans le monde qui est le nôtre ».

LE PROGRAMMES DE NOS PROCHAINES ACTIVITÉS.

Toutes nos activités ont lieu dans la salle du « Pavillon des Libertés ».

- **Mercredi 13 septembre 2023** : Conférence « Tout va bien, mon enfant est transgenre » à 20h
- **Mercredi 25 octobre 2023** : Conférence sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de l'Enfant à 20h.
- **Vendredi 24 Novembre 2023** : « **DERNIERS DOMICILES CONNUS** » : **Thierry LUTHERS** vous raconte sa passion pour les tombes des personnalités à 20h

Depuis 5 ans, Thierry Luthers, journaliste, auteur et historien, a parcouru les cimetières des 5 provinces wallonnes et de la région de Bruxelles-Capitale à la découverte des personnalités belges du monde des arts, de la culture, de l'histoire de Belgique, du sport, de l'industrie, de la politique, de la noblesse qui y ont élu leur « dernier domicile ».

Thierry Luthers, c'est plus de 41 ans de carrière à la RTBF, successivement comme animateur, producteur, journaliste sportif ou chroniqueur. Historien de formation, Thierry Luthers fait partie de la famille des « taphophiles » à ses heures perdues : il est passionné par les tombes et particulièrement celles des personnalités qui ont fait l'histoire.



- **Mercredi 20 décembre 2023** : conférence sur les Fake News
- **Activités intergénérationnelles le mercredi de 14h à 16h** (cuisine, jeux de sociétés, broderie, art floral, contes, etc.)

Attention : les dates et le contenu des activités pouvant changer, n'hésitez pas à nous contacter et à nous suivre sur Facebook pour rester informé.

Le bureau de la Maison de la Laïcité se situe dans le magnifique bâtiment du « Pavillon des Libertés » situés rue de la Libération 20 à 4420 Saint-Nicolas. Plus précisément, à côté de l'école de la Coopération et du marché hebdomadaire du mercredi.

Président : Eric Rensonnet / Coordinatrice : Caroline Parmentier

Horaire de permanence :

Mardi de 8h à 12h30, Mercredi de 8h30 à 16h, Jeudi de 13h à 16h30 et le Vendredi de 8h30 à 12h30.

Téléphone : 0471.93.37.82 ou 04.253.41.45

Mail : mdl.stnicolas@gmail.com / Page Facebook : Maison de Laïcité de Saint Nicolas

**Attention : la location de la salle du Pavillon des Libertés
est uniquement gérée par le service de la culture au 0479.90.20.03**



COMITÉ HUMANISTE D'ACTION LAÏQUE

La Laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une !

Madame, Monsieur, Cher(e)s ami(e)s de la Laïcité,

Comme je le soulignais dans de mon précédent article, notre Association se porte bien. Ainsi, lors de la Fête Laïque de la Jeunesse, nous avons réuni quatre enfants à la satisfaction des familles et des sympathisants présents.

La cérémonie axée sur le chef d'œuvre « Le Petit Prince » d'Antoine de Saint Exupéry, s'est clôturée par notre traditionnel repas, qui a réuni une septantaine de couverts, et nous a permis d'engranger un léger boni financier. Par ailleurs, lors de notre Assemblée Générale Statutaire, le rapport moral, a permis de mettre en évidence les 18 cérémonies laïques entre avril 2022 et mai 2023 à savoir :

- 1 noce d'or laïque.
- 2 Fêtes de la Jeunesse laïques.
- 6 mariages laïques.
- 5 funérailles laïques.
- 4 parrainages laïques.

Considérant la disparition progressive des Comités de la plupart des communes avoisinantes, nous pouvons nous réjouir de l'évolution du nôtre.

Je ne peux terminer ce petit propos sans remercier toutes celles et ceux qui nous soutiennent de près ou de loin, nos membres évidemment pour leur disponibilité et leur engagement à défendre nos valeurs. Mais également les autorités communales, ainsi que les forces du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège.

Nous restons, bien évidemment, à la disposition des personnes qui souhaiteraient ponctuer leurs événements familiaux d'une cérémonie laïque.

Bon à rappeler :

Le Comité Humaniste d'Action Laïque de Saint-Nicolas est à votre disposition pour organiser une cérémonie laïque qui correspond à un événement important de votre vie, et auquel vous souhaitez donner un certain décorum.

PARRAINAGE / MARIAGE / UNION NOCES D'OR – VIE COMMUNE / FUNÉRAILLES

Pour tout renseignement et pour mieux vous orienter dans vos choix :

Monsieur Serge MUZIN, Président - Tél : 04.2630142, en cas d'absence une adresse mail : chalstnicolas4420@gmail.com.

Pour ce qui concerne l'organisation de funérailles, et au cas où le Président ne serait pas joignable, vous pouvez vous adresser au Centre d'Action Laïque de Liège au numéro 04.232.70.46 (24 heures sur 24) ou au numéro général 04.232.70.40 (aux heures de bureau).

Pour le Comité, Le Président, Serge MUZIN





LA RÉGIE DES QUARTIERS AUX SAVEURS DES QUARTIERS

Le 26 mai 2023, la Régie des Quartiers de Saint-Nicolas, ses partenaires (Habitations sociales de Saint-Nicolas, CCLP, commune, comité du Pansy) et les habitants se sont rassemblés pour célébrer la fête des voisins dans la cité de l'ONU, et quelle réussite ce fut ! L'excitation était palpable dans l'air dès le matin, tandis que les habitants du quartier se préparaient à passer une soirée inoubliable.

Les activités se sont succédées tout au long de la soirée. Des jeux amusants étaient organisés pour les enfants, avec un château gonflable, une pêche aux canards, un sculpteur de ballons et même Mickey, Minnie et Chase.



Les adultes, quant à eux, partageaient le verre de l'amitié et de délicieux mets concoctés par nos stagiaires Horeca. Les conversations joyeuses et les rires résonnaient partout, créant un lien fort entre les habitants qui se découvraient mutuellement.

Des familles entières, des jeunes, des personnes âgées et des nouveaux arrivants se sont mélangés, brisant les barrières de l'isolement et créant de nouvelles amitiés. La fête des voisins a été une véritable célébration, où chacun a pu se sentir inclus et valorisé.

Les stagiaires de la Régie ayant terminé leur stage avec brio, se sont succédés pour recevoir leur attestation de formation des mains du Président de la Régie, Monsieur Patrice Ceccato.



En conclusion, la fête des voisins édition 2023, restera gravée dans les mémoires de tous ceux qui y ont participé. Elle a renforcé les liens et créé une atmosphère de convivialité et a répandu des sourires sur tous les visages.

La Régie des Quartiers, qu'est-ce que c'est ?

La Régie des Quartiers de Saint-Nicolas est une ASBL qui propose deux préformations aux habitants de la commune : une section Ouvriers polyvalents et une section Horeca.

Pour qui ?

Pour tous les habitants de la commune de plus de 18 ans et qui sont demandeurs d'emploi.

En vous inscrivant à la Régie en tant que stagiaire, vous avez l'assurance de suivre une préformation enrichissante et épanouissante. Vous serez accompagné tout au long de votre parcours, professionnel et personnel (aide en matière sociale, logement, santé, droit, ...)

Pour toutes demandes de renseignements ou pour prendre rdv pour vous inscrire, appelez-nous au 0498.900.903. Les entrées sont permanentes.



EFT LA COOPERATIVE

Le 16 juin 2023, en collaboration avec la Commune de Saint-Nicolas, nous avons eu l'immense plaisir d'inaugurer la nouvelle Entreprise de Formation par le Travail La Coopérative, dans le bâtiment communal riche en histoire. C'est au tour de « La Coopérative », nouveau centre d'insertion socio-professionnelle agréé l'année dernière de prendre le relais de l'utilisation

de nouveaux locaux à destination de la formation et de l'économie sociale.

Durant cette soirée, nous avons eu le plaisir d'être honorés de la présence de Madame Christie Morreale, Vice-Présidente du Gouvernement wallon, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de l'Action sociale et de l'Economie sociale.

La Coopérative propose à son personnel, ses stagiaires et ses formateurs, des activités riches et dynamiques grâce à sa deuxième implantation à la Cafétéria des Terrils, lieu prisé par les touristes et promeneurs, qui peuvent se restaurer sur le site de la Maison des Terrils.

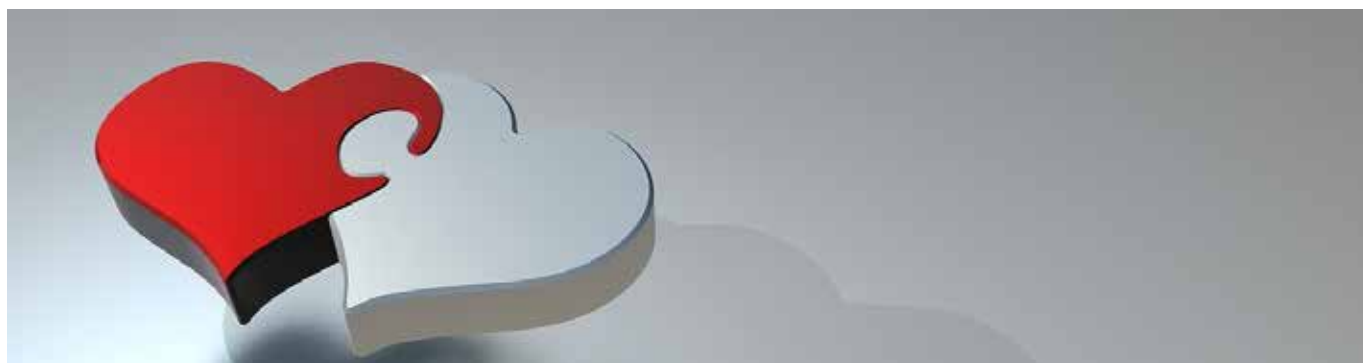
Avec cette nouvelle adresse, nous pourrions proposer une formation diversifiée puisque nous proposons une carte type Brasserie avec la possibilité de se restaurer rapidement à des prix imbattables.

Si cette formation vous intéresse et que vous êtes demandeur d'emploi inoccupé,

n'hésitez pas à contacter le 0471.53.12.12 pour un rendez-vous individualisé.

Cette formation offre une prime de formation et peut durer jusqu'à 18 mois.





LE SERVICE DU PROTOCOLE

Tous les jubilaires qui désirent célébrer leurs Noces d'Or, Diamant ou Brillant à l'Administration Communale doivent en faire la demande au service du Protocole, rue de l'Hôtel Communal 1er étage. Nous serons heureux de partager avec vous ces événements exceptionnels.

N'hésitez pas à nous contacter au plus vite. En effet, nous apportons un soin tout particulier à ce jour merveilleux qui consacre de belles décennies de vie à deux. C'est pour cette raison qu'un seul couple par samedi sera mis à l'honneur. L'horaire des 2 premiers samedis du mois est à 15h30, celui des samedis suivants à 11h30. Pour tout renseignement : Nathalie Postelmans, Responsable du Service du Protocole au 04/254.71.25 ou par mail : protocole@saint-nicolas.be

NOCES

Noces d'Or célébrées :



Mr & Mme WEISGERBER-BRANTS :
le samedi 10 juin 2023



Mr & Mme CHARLIER-WALCH :
le samedi 17 juin 2023





Mr & Mme DE ANGELIS – DI GIUSEPPE :
le samedi 10 juin 2023

LE SERVICE DE L'ACCUEIL

Le service de l'Accueil ouvre du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h.

La personne qui vous écoute au téléphone est extrêmement sollicitée par les diverses demandes.

Bien souvent, elle est face à des situations de désarroi ou d'incompréhension.

Elle tente de répondre au mieux aux attentes, de transférer les appels, tout en sachant que certains services réduits n'ont pas toujours la possibilité de répondre à la minute.

L'accueil est aussi l'endroit où la population vient chercher les sacs poubelles, les formulaires de demandes, notamment pour les conteneurs lors de déménagements, la surveillance policière lors de départ en vacances et de l'aide dans les situations de désarroi

Vous l'aurez compris, ce service est largement en première ligne.

Outre la partie visible du suivi à la population, les missions de l'accueil sont aussi d'assurer l'affranchissement et la distribution du courrier au sein des nombreux services de notre administration.

Nos remerciements les plus sincères au personnel qui tente tout au long de l'année de répondre le plus sereinement possible aux demandes de nos habitants.

7^{ème} SALON DE L'EMPLOI, DE L'INFORMATION, ET DE LA FORMATION.



Ça bouge à Saint-Nicolas

MARDI 19 SEPT. 2023
de 13h30 à 19h00

Hall Omnisport de Montegnée
14, rue Pasteur - 4420 Saint-Nicolas

**N'oubliez pas votre CV et vos
documents d'aide à l'emploi !**

espace.emploi@saint-nicolas.be